

**Combattre la pauvreté dans le Congo  
en situation de post-conflit**

Laurent Luzolele Lola Nkakala  
Stefaan Marysse



Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -Beheer  
Institute of Development Policy and Management  
Institut de Politique et de Gestion du Développement  
Instituto de Política y Gestión del Desarrollo

Middelheimlaan 1 - Villa C, B-2020 Antwerpen  
België - Belgium - Belgique - Belgica

Tel: +32 (03) 218 06 60  
Fax: +32 (03) 218 06 50  
e-mail: [dev@ua.ac.be](mailto:dev@ua.ac.be)

<http://www.ua.ac.be/dev>

**Combattre la pauvreté dans le Congo  
en situation de post-conflit**

Laurent Luzolele Lola Nkakala  
Stefaan Marysse

**Institut de Politique et de Gestion du Développement**  
Université d'Anvers



## **Contents**

*Résumé de la communication* 5

*Introduction* 7

- 1. Définitions de la pauvreté** 11
- 2. Causes et manifestations de la pauvreté au Congo** 15
  - 2.1 Causes, attitudes et états négatifs ayant conduit à la pauvreté 15
  - 2.2 Manifestations de la pauvreté, privations de capacités ou déni de libertés de choix 17
    - 2.2.1 Généralités 17
    - 2.2.2 La destruction du tissu social ou du capital social national 18
    - 2.2.3 La faiblesse de revenus et de capacités de fonctionnement 20
- 3. Pauvreté urbaine et pauvreté rurale** 23
  - 3.1 Spécificité de la pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne. 23
  - 3.2 Spécificité de la pauvreté rurale. 25
- 4. Les indicateurs du développement humain: la RDC et ses voisins** 28
- 5. Quelles stratégies de lutte contre la pauvreté pour la RDC?** 35
- 6. Les temps sociologique et économique de la lutte contre la pauvreté au Congo** 45
  - 6.1 Le temps sociologique de la lutte contre la pauvreté 45
  - 6.2 Le temps économique de la lutte contre la pauvreté 50

*Conclusion et pistes de réflexion* 51



## ***Résumé de la communication***

Notre texte s'articule autour de quatre axes essentiels.

1. Dans le premier axe nous évoquerons brièvement quelques définitions et les principales causes de la pauvreté. Selon la Banque Mondiale, la croissance économique est la meilleure politique contre la pauvreté. Cependant, elle constate que la croissance économique n'est pas synonyme de réduction des inégalités ou de diminution de la pauvreté. Celle-ci a plusieurs causes et exige plus que la simple croissance pour la combattre. Nous y donnons aussi quelques éléments spécifiques qui distinguent la pauvreté urbaine de la pauvreté rurale.

2. Le deuxième axe compare la situation du Congo (République Démocratique du Congo-RDC) avec celle de ses voisins sur les critères de l'indicateur du développement humain (IDH ou HDI). La situation socio-économique du Congo se résume en ces termes: l'économie est bloquée et l'Etat ne dispose ni d'institution financière de grande envergure, ni de groupe d'hommes (bourgeoisie locale) d'affaires qui peuvent financer l'économie: dès lors, l'Etat congolais se doit de réunir les capacités de remettre la machine en marche avec la participation de tous les acteurs de développement (secteur public, secteur privé, secteur associatif) afin de renverser les tendances négatives de beaucoup d'indicateurs de développement humain pour le pays. Quelques stratégies de lutte contre la pauvreté en générale sont traitées.

3. En troisième lieu, nous donnerons quelques réflexions sur les contraintes liées au facteur Temps dans la lutte contre la pauvreté. Combattre la pauvreté dans la période de transition ne peut être valable que si cela s'inscrit dans une dynamique de développement global et durable (en d'autres termes, les résultats positifs obtenus doivent se reproduire). Dans le cas du Congo, les réponses doivent être trouvées à deux types de questions:

Les questions liées au Temps dans la lutte contre la pauvreté (temps sociologique et économique, stratégies à court terme et à long terme). La pauvreté elle-même étant multidimensionnelle, elle n'a pas une définition univoque dans l'espace et dans le temps et ne peut être combattue par une seule action. Dès lors dans un pays où les structures socio-économiques sont désarticulées, les capacités de réceptivité ou d'absorption des innovations culturelles et morales à apporter peuvent exiger un temps long. Les stratégies de lutte contre la pauvreté même pendant la période de transition doivent donc se définir dans un processus cohérent de développement de l'ensemble de la société. Celui-ci (le développement) étant défini comme un ensemble des changements de structures associés à la génération, à la répartition, à l'utilisation du surplus économique. Dans ce même cadre, le temps sociologique renvoie aux stratégies de formation, de sensibilisation pour améliorer la participation de la population à tous les stades qui concernent la prise de décisions sur son devenir et le contrôle sur l'utilisation des ressources.

Pour cela la démocratisation et la liberté des espaces culturels d'expression et de rencontre doivent être une priorité pour évacuer la situation anormale qui crée une société sans règles ni sanction sociale pour les gestionnaires politiques. La lutte contre la pauvreté doit compter sur la construction d'un capital social productif qui recrée des repères et des références qui incitent à la recherche de l'intérêt général pour sortir de ce qu'on pourrait appeler "culture des pauvres" (la reproduction de la pauvreté).

Les questions liées aux moyens sociaux et financiers à mettre en oeuvre pour stimuler le développement économique à court et à long termes. La croissance et la construction de la société ne se réalisent pas sur les exclusions qui constituent une des causes fondamentales de la pauvreté. La solidarité est une tâche de la collectivité et non du privé. Cependant, le capital social productif suppose une articulation particulière de tous les acteurs de développement: secteur public, secteur privé (marché) et secteur associatif. Cette articulation nécessite également du temps (Temps économique). Le temps économique est régulé par le marché efficace. Ce dernier est aujourd'hui caractérisé par une explosion du secteur informel qu'il conviendrait de récupérer. Le problème qui se pose à ce niveau est celui de savoir si le pays, la RDC, dispose d'une capacité d'absorption des moyens financiers et autres qui peuvent être mis à sa disposition.

4. Enfin le quatrième axe conclura sur quelques pistes de réflexions concernant les stratégies à court et long termes pour lutter contre la pauvreté dans le Congo d'aujourd'hui. L'Etat doit retrouver son rôle de régulateur et de redistributeur. Il doit créer les conditions de reprise en relançant des programmes de crédit et des travaux publics (infrastructures) pour développer la capacité d'absorption par les entreprises et les ménages des moyens mis à la disposition du Congo. Une réflexion sur les instruments budgétaires (affectations des ressources) et fiscaux doit être menée pour voir dans quelle mesure on peut diminuer les coûts et proposer la gratuité de certains services sociaux bien ciblés à court terme pour une visibilité immédiate de nouvelles actions de l'Etat reconstruit.



## ***Introduction***

Le but de notre réflexion est de faire une synthèse sommaire de la situation générale de pauvreté engendrée par tant d'années de crise socio-politique, de montrer l'importance de l'approche actuelle de la pauvreté en termes de privation des capacités dans le cas du Congo, et enfin de proposer, dans l'optique de cette nouvelle approche, quelques pistes de stratégies applicables pour une visibilité immédiate des résultats qui puissent redonner aux congolais la confiance dans leur Etat en reconstruction, dans les institutions qui forment ce dernier et surtout dans leur propre capacité de réunir et maintenir les forces du changement social bénéfique pour le plus grand nombre de congolais. Tout cela dans l'objectif de mettre un terme au contexte anémique dans lequel évolue le système social, économique et politique du pays, bref de promouvoir la reconstruction d'un capital social productif qui **resitue** les congolais par rapport à leur "culture", normes et règles sociales intériorisées.

En évoquant ce que nous avons déjà souligné dans nos écrits antérieurs<sup>1</sup>, nous considérons que la **lutte contre la pauvreté peut paraître à la fois comme un slogan et une véritable préoccupation des instances internationales et des acteurs du développement nationaux**. Depuis la fin de l'ère coloniale, les rapports entre pays colonisateurs et pays colonisés sont remplacés par un nouveau type de relations: les relations de coopération ou la coopération au développement. L'objet ou la matière de cette coopération est jalonnée de stratégies, de plans triennaux, quinquennaux, décennaux. Chacun de ces plans porte un nom sous forme de slogan, par exemple: Industries industrialisantes, Développement rural (intégré), Ajustement structurel, Appui au Secteur informel ou économie populaire, Développement humain, Gender et développement, et aujourd'hui "**Lutte contre la pauvreté**", etc...

Ces slogans et discours traduisent, à notre avis, **l'évolution des préoccupations pour le phénomène de la pauvreté et constituent à chaque fois de nouveaux paradigmes qui guident les différentes stratégies d'action à entreprendre**. Mais cette même préoccupation pourrait peut-être ne constituer qu'un simple effet de mode pour certains acteurs de développement. Nous pouvons distinguer quatre périodes dans l'évolution des préoccupations pour les pauvres<sup>2</sup>:

- **pendant les années 60:** les préoccupations étaient orientées vers la croissance économique. Peu d'attention était accordée aux pauvres (*la préoccupation principale était la **croissance** et non le **développement***);
- **pendant les années 70:** sont pris en compte des aspects distributifs et la structure sociale au sein des économies; il y a centrage sur l'optique de la satisfaction des besoins de base (basic needs) et promotion par le BIT de la politique de génération d'emplois à travers les travaux à forte intensité de main-d'oeuvre;

<sup>1</sup> LUZOLELE Lola NKAKALA Laurent, Tom DE HERDT, Stefaan MARYSSE (1999), La pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne, Le cas de Kinshasa, CEPAS (Kinshasa), UFSIA (Belgique).

<sup>2</sup> Staes, STAES, V., 1995, Politique de lutte contre la pauvreté: rapport définitif Bruxelles: AGCD.

- **pendant les années 80:** l'optique des années 70 disparaît dans les préoccupations des décideurs; elle est supplantée par l'avènement des politiques centrées sur **l'ajustement structurel**;
- **à partir de la deuxième moitié des années 80:** la question posée est celle des retombées des politiques suivies sur la population en général et sur les pauvres en particulier. Le slogan était devenu: "le développement à visage humain". Il fallait alors créer des mesures sociales d'accompagnement à l'ajustement structurel: par exemple, les stratégies désignées par les concepts FOOD FOR WORK ou MONEY FOR WORK et utilisées dans le cadre des fonds sociaux d'urgence en Bolivie et AGETIP au Sénégal pour faire face aux coûts sociaux engendrés par ce programme. Aujourd'hui le Fonds Social d'Urgence à Kisenso (Kinshasa) initié par la coopération belge et les autorités congolaises, et les travaux à haute intensité de main - d'oeuvre appliqués par l'Hôtel de Ville de Kinshasa pour le nettoyage de la ville participent de cette logique.

Le thème de la lutte contre la pauvreté est ainsi (re)devenu une priorité importante des finalités des politiques de développement parmi les bailleurs de fonds internationaux; par exemple, le PNUD, la Banque mondiale, l'Union européenne). Ainsi, l'Assemblée générale des Nations unies a fait de l'élimination de la pauvreté un de ses objectifs prioritaires pour les années 90; notamment dans les pays les moins avancés, en Afrique Subsaharienne. En 1995, lors du Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, 117 dirigeants politiques s'étaient engagés à éliminer la pauvreté. *"Afin de sensibiliser l'opinion à la nécessité d'éliminer la pauvreté pour renforcer la paix et réaliser le développement durable, l'Assemblée générale a proclamé 1996 Année internationale pour l'élimination de la pauvreté et la période 1997-2006: Première Décennie des Nations unies pour l'élimination de la pauvreté"* (ONU, Année Internationale pour l'élimination de la pauvreté 1996, Département de l'information, Bureau S-1040, Mai 1996, page 2). Nous sommes donc en pleine décennie de l'élimination de la pauvreté.

Dans le cadre du 2ème Symposium International de l'Université de Kinshasa dont le thème est: "L'économie congolaise en situation de post-conflit", nous pouvons dire que la problématique de la pauvreté ou de la lutte contre la pauvreté ne prend pas son origine de la situation de conflit que connaît le pays. Le conflit actuel ne fait qu'accentuer les conséquences de cette pauvreté et compliquer les choix des stratégies à adopter pour en réduire l'incidence. En d'autres termes, les éléments que nous soulignons dans notre réflexion étaient valables avant le conflit et le sont davantage dans la situation de post-conflit.

Sur le plan théorique, notre réflexion sur la lutte contre la pauvreté en RDC s'appuie:

- d'une part sur le concept de SEN qui définit la pauvreté comme une "privation des capacités de fonctionnement ou un déni permanent de libertés élémentaires qui trouvent leur source:

- dans un cas de la pauvreté économique: elle frustrer les individus de la liberté d'échapper à la faim et à la malnutrition, de se procurer les remèdes existants pour se soigner; de se vêtir ou de se loger décentement, d'accéder à l'eau potable ou aux installations sanitaires.
- dans d'autres cas, de l'absence de services publics ou de protection sociale (par exemple l'absence de surveillance épidémiologique, de système de santé, de structures scolaires, d'institution juridique veillant au respect de la loi.
- dans d'autres cas encore, d'une violation des droits politiques et civiques imposée par un régime autoritaire qui restreint les possibilités de participer à la vie sociale politique et économique de la collectivité.”<sup>3</sup>
- d'autre part sur les actions de dépaupérisation définies par les Nations unies: “faciliter le développement économique, améliorer l'accès aux services de base, mettre en place des services sociaux, améliorer la condition de la femme, promouvoir les activités rémunératrices et l'emploi productif, lutter contre la discrimination, suivre l'évolution de la paupérisation, encourager la participation des pauvres, promouvoir les projets de travaux publics à haut coefficient de main-d'oeuvre, créer des fonds sociaux, constituer des filets de sécurité, s'attaquer aux causes de la pauvreté dans une perspective de long terme”.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> SEN Amartya, 2000, Un nouveau modèle économique, Développement, Justice, Liberté, Ed. Odile Jacob, Paris (356 pages).

<sup>4</sup> ONU, Année Internationale pour l'élimination de la pauvreté 1996, Département de l'information, Bureau S-1040, Mai 1996.

Notre hypothèse centrale, qui est un truisme, serait donc d'affirmer que combattre d'une façon durable la pauvreté en RDC, synchroniquement et diachroniquement, reviendrait:

- à transformer les causes (attitudes politiques négatives) de cette pauvreté en états ou objectifs positifs des politiques de l'Etat traduits en lois. En d'autres termes, la construction progressive des attitudes de *bonne gouvernance* qui résiderait dans l'économie de marché, la sécurité juridique et la constitution démocratique, c'est-à-dire le renforcement mutuel des forces du marché, des forces politiques et les mouvements associatifs.
- à combattre le déni de libertés, la privation de capacités de fonctionnement des congolais en améliorant leur accès aux richesses capitales qui concourent à leur existence et réalisation personnelle exprimées en Droits;
- à concilier les aspects stratégiques liés “aux temps sociologiques et économiques” du développement humain durable, en d'autres termes reconstruire les espaces de production de sens sur le plan politique, économique et social: lieux de prise de conscience des problèmes, lieux de production de désir de mutation sociale, lieux qui produisent la volonté d'apprentissage et la **confiance** dans l'applicabilité de ce qui a été appris ou décidé et dans la durabilité des acquis positifs.

**Bref, en RDC, la résolution de la lutte contre la pauvreté définie comme l'impossibilité pour un individu congolais d'utiliser ses *capacités* ou les *opportunités* dont il est privé au cours de son existence, sera construit autour des lois et croyances collectives des pratiques des congolais fondées sur les *six dimensions* (politique, économique, sociale, culturelle,**

**écologique et spirituelle) du développement humain, qui produisent des richesses capitales ou capitaux (naturels, physiques, financiers, humains et sociaux) contingentant les capacités de fonctionnement de ces congolais.**

Nos réflexions s'étaleront sur la démarche suivante. Nous tenterons de définir d'abord la pauvreté d'une façon générale (I), ensuite nous décrirons ses causes et ses manifestations (II). Nous allons aussi dire un mot sur les spécificités qui existent entre la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine (III). Nous poursuivrons notre réflexion en comparant les éléments de l'indicateur du développement humain de la RDC à ceux de certains de ses voisins (IV). Pour répondre aux objectifs du symposium<sup>5</sup>, nous tenterons d'énumérer quelques stratégies d'actions qui pourraient contribuer à lutter contre la pauvreté (V). Puisque le développement est un processus qui exige du temps, nous allons expliquer en quoi le facteur temps est important dans la lutte contre la pauvreté au Congo (VI). Enfin, nous concluons sur quelques pistes de réflexions autour des stratégies à adopter pour le court et pour le long termes (VII).

<sup>5</sup> Les termes de références envoyés aux participants stipulent les objectifs suivants : 1. Circonscrire la situation actuelle de l'économie congolaise et les facteurs qui y ont conduit, 2. Proposer des solutions qui permettent de dépasser les contraintes ... qui la bloquent, 3. Fournir aux gouvernants et aux opérateurs économiques les stratégies à suivre pour relancer l'économie et engager le pays dans le processus de développement.

## 1 Définitions de la pauvreté

Il est certain que les individus ressentent différemment leur situation de pauvreté. Le relativisme de la situation de pauvreté émane des différences qu'on observe entre les différents groupes de référence des individus, entre les communautés, entre les pays. Ceci rend inévitablement difficile et hasardeuse une définition univoque de la pauvreté.

La littérature autour du concept de pauvreté nous donne quatre éléments importants qui synthétisent, à notre avis, la compréhension du phénomène:

- Le premier élément propose de faire une distinction entre le concept de **pauvreté** et celui de **précarité** qui est un état de **vulnérabilité**; la vulnérabilité est une insécurité qui devient "pauvreté" quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, quand elle devient persistante et qu'elle compromet, pour un individu, les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses **droits** par lui-même, dans un avenir prévisible<sup>6</sup>. Cette situation conduit les individus à perdre le sens de perspective ou l'espoir de changement. Dans ce sens, la littérature distingue: - les **pauvres chroniques** touchés dans leur capital des dotations (en anglais "endowments") en termes humain et physique, - les **pauvres temporaires** qui nécessitent une "aide-passerelle" pour traverser une période difficile, - et les **personnes invalides ou très âgées** qui peuvent glisser vers l'état de pauvreté. Cette distinction met l'accent tant sur le caractère chronique que sur l'aspect multidimensionnel de la pauvreté.
- Le deuxième élément explique que les définitions de la pauvreté sont souvent moins strictes. Cette tendance définit les pauvres comme ceux qui s'estiment privés des avantages dont jouit autrui dans la société où ils se jugent partie intégrante selon leur groupe de référence, en termes psychologiques<sup>7</sup>. Les définitions moins strictes mettent l'accent sur *le caractère relatif et subjectif de la pauvreté*: **l'individu compare sa situation à celle de ses concitoyens.**
- Dans la troisième tendance, nous comptons les organismes comme la Banque mondiale qui définissent la pauvreté à partir d'un critère absolu: ils décrivent la pauvreté comme l'incapacité pour un individu, pour une famille ou une communauté de satisfaire certains besoins minimums: **Il s'agit de l'avoir, du revenu, du niveau de consommation.**
- Le quatrième élément est d'une importance capitale par son innovation de la définition de la pauvreté qui n'est plus décrite uniquement en terme instrumental du niveau de revenu. Nous devons ce développement du concept au prix Nobel de l'économie Amartya SEN<sup>8</sup>. **Ce dernier définit la pauvreté comme étant une privation des capacités élémentaires qui permettent aux individus de réaliser un certain nombre de choses- et de jouir de la liberté de mener la vie qu'ils ont raison de souhaiter et non une simple faiblesse des revenus même si l'absence de ceux-ci constitue la principale source de privation de capacités d'un individu. L'argumentaire de SEN est le suivant:**

<sup>6</sup> WRÉSINSKI, J., 1987, «grande pauvreté et précarité économique et sociale, Rapport présenté au Conseil économique et social» in : Journal officiel de la République Française, 28/2/87, pp. 1-104.

<sup>7</sup> GILLIS, M., 1990, Economie du développement, Ed. De Boeck-Wesemael, Bruxelles, 734 P.

<sup>8</sup> SEN A., Op. Cit.

1. Il est réaliste d'identifier la pauvreté en termes de privations de capacités: privations qui ont une importance intrinsèque (à la différence des revenus, dont la signification est instrumentale).
2. D'autres facteurs influencent la privation des capacités ou la pauvreté réelle, hormis la faiblesse des revenus (le revenu n'est pas le seul instrument qui produise des capacités).
3. La relation instrumentale entre pénurie des revenus et pénurie des capacités varie d'un pays à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un individu à l'autre (l'impact du revenu sur les capacités est contingent et conditionnel). Ce sont souvent des variations sur lesquelles le contrôle des individus est inexistant ou limité. Il peut y avoir un couplage des désavantages associant pénurie de revenus et difficultés à convertir ceux-ci en fonctionnements (capacités). Certains groupes n'ont pas de revenus, d'autres sont affectés par des difficultés de conversion qui se surajoutent à de faibles revenus. Enfin, l'approche de la pauvreté par le revenu peut être limitée par la nature de la répartition familiale du revenu. Si une part disproportionnée de revenu est affectée aux besoins de certains membres au détriment des autres, dans ce cas la prise en compte du revenu familial comme critère d'évaluation des politiques publiques d'aide ne va pas refléter nécessairement les privations auxquelles certains de ses membres sont confrontés.

A travers cette argumentation, SEN fait une distinction entre la pauvreté comme faiblesse des revenus et la pauvreté comme inadéquation ou privations des capacités (santé, éducation, alimentation,...). Il souligne également la relation étroite qui existe entre les deux réalités: pour un individu, le **“revenu”** est un moyen essentiel pour développer ses capacités et **“améliorer les capacités dont il dispose pour conduire sa vie”** tend à faciliter ses possibilités d'accroître sa productivité et ses revenus. Non seulement l'accès à l'éducation et aux soins a des conséquences positives sur la qualité de la vie, mais il accroît la faculté d'une personne de gagner sa vie et d'échapper à la pauvreté par le revenu.

L'évolution du concept de **DEVELOPPEMENT** vers celui de **DEVELOPPEMENT HUMAIN**, permet de définir la pauvreté non plus uniquement comme un état de pénurie matérielle et de détresse mais aussi en prenant compte de la dimension complexe et pluridimensionnelle de l'existence des individus par laquelle le phénomène de la pauvreté ou de la misère se manifeste. Les deux concepts “développement humain et pauvreté” ont un caractère complexe. Dans ce sens, la notion de **CAPACITE -potentialités** “endowments” de SEN (**un développement humain intégral peut prendre en compte la spécificité de l'homme en favorisant l'épanouissement de ses capacités**) couvre cette dimension complexe et multidimensionnelle de l'existence d'un individu en se définissant comme l'ensemble des **opportunités** dont il dispose mais aussi en fonction de ses souhaits et de ses volontés. C'est dans ce contexte que la pauvreté est comprise comme “l'impossibilité pour un individu d'utiliser ses **capacités** ou les **opportunités** dont il est privé au cours de son existence”.

Notre choix pour l'approche de SEN se justifie par sa vision plus globale du phénomène de la pauvreté (en termes de revenus et capacités) et par le fait qu'elle nous paraît être la plus adéquate pour analyser la situation de pauvreté que traverse le Congo: **la pauvreté étant définie par Sen comme l'impossibilité pour un individu d'utiliser ses capacités, le déni de libertés (choix) et la privation des opportunités pour améliorer son existence.**

Cela va sans dire, comme dans tous les cas de ce genre où on cherche à décrire une réalité sociale complexe, nous pouvons appréhender cette différence dans la description du phénomène de la pauvreté en soulignant qu'il y a une part de vérité dans chacune de ces conceptions: la pauvreté psychologique et relative, la pauvreté absolue. Dès lors, si nous avons intuitivement une notion de pauvreté, il nous est difficile, cependant, de définir le concept de manière univoque. Cette intuition ou perception de la pauvreté traduit celle-ci par l'incapacité (privations de capacités) pour un individu, une famille ou une communauté de satisfaire certains besoins minimums. C'est pourquoi, pour des raisons de comparaison dans le temps et dans l'espace, les institutions internationales (Banque Mondiale, PNUD) mesurent cette incapacité par le revenu, plus précisément par le seuil de pauvreté absolue calculé en fonction de la consommation fixée à 1\$ par jour et par personne et par le seuil de pauvreté relative qui détermine le pourcentage des personnes qui sont moins bien loties que la majorité des autres membres de la même communauté. Au niveau de la société, la pauvreté se reflète et se mesure aussi à travers les indicateurs démographiques (comme l'espérance de vie), sanitaires (comme la mortalité infantile), nutritionnels (comme le taux d'apport calorique journalier moyen en % des besoins, la malnutrition), éducatifs (comme le taux de scolarisation, d'analphabétisme).

Terminons ce point en soulignant que parmi ces privations et ces opportunités qui se basent sur **les richesses capitales**, on compte un élément fondamental qui est la **dimension relationnelle de l'homme**. Nos recherches dans la ville de Kinshasa au cours de la décennie écoulée nous ont montré que la situation de pauvreté était souvent marquée par **le manque de relations ou de liens solides mobilisables en cas de besoin ou de difficulté**. Cela était souligné comme une des caractéristiques essentielles qui détermine l'échelle de pauvreté dans la société kinoise. L'échantillon des récits que nous repreneons ci-après provient de deux interviews des chefs de ménage que nous avons rencontrés en 1998 et dont les ménages étaient répertoriés comme « ménages pauvres » dont le revenu par membre et par jour n'atteignait pas 1\$. Nous avons demandé aux interviewés de définir un "pauvre" (*mobola* en langue lingala) à Kinshasa. Les segments significatifs de leurs discours disaient littéralement ceci :

1. *"mobola azali mpenza mozangi, moto oyo azali na makoki te, ya ko vivre vraiment na yango mpenza mpenza po a zwa mpenza moyen ya koleza bana to ye moko a milesa, azali ko koka te, ye nde ba bengaka mobola mozangi; mpe oyo bakomi ba vieux bazo koka lisusu te, baza kaka na moyens te";=*

Les “**babola**” pauvres sont des personnes qui manquent, qui n’ont pas vraiment des moyens nécessaires pour pouvoir vivre normalement comme les hommes, c’est-à-dire les gens qui manquent; ils manquent l’argent, les moyens matériels, ils n’en ont vraiment pas; un pauvre c’est quelqu’un qui n’a pas de moyens, il peut en avoir mais pas suffisamment, alors ça lui permet pas vraiment de nouer les deux bouts du moi pour bien nourrir un peu sa famille, c’est quelqu’un qui n’a pas de moyens. Même s’il y a dans la famille(famille étendue) quelqu’un qui a des moyens, il faut connaître maintenant les relations qu’il y a dans cette famille là, peut-être il n’y a pas de bonnes relations entre eux, alors dans ces conditions là, c’est difficile pour cet homme là ou cette femme là qui n’a pas de moyens de bien nourrir sa famille, donc il est vraiment pauvre.

*2. Mobola azali moto oyo azangi possibilités, moyen ya kozwa eza te, ya kolia, moyen ya kozwa eloko ya kolia eza te, mpo biloko nionso na mokili il faut kozala na mbongo mpo oliya te, mpo osomba, donc moyen mpo ozwa mbongo eza te; difficulté ezali, ozo koka kofutela bana classe te, kolata eza mpasi, eza na première position te mais ozo koka kolata te, eza mpasi, oza na malade ozo koka ko se faire soigner te eza mpasi; il faut kozala na mosala( mpo na ko résoudre ba difficultés); il faut ba aider ye, ba associations ezali, ezo aider batu oyo baza na difficulté; mobola azali oyo aza na ba difficultés na ba cadres nionso, na ma kambo ebele; mpo eza na ndenge ya mokili na ndenge ya spirituel, moto oyo azangi Nzambe, oyo aza na Nzambe kati na ye te, aza mobola! Nasepeli mingi ndenge boleki, ezali malamumu ndenge boza ko s’intéresser (nabiso)=.* Un pauvre (*mobola*) est celui qui manque de possibilités, de moyens **d’avoir**, de se nourrir, d’avoir à manger, parce que pour toute chose sur la terre, il faut avoir de l’argent pour manger, non, pour acheter, donc il manque le moyen d’avoir de l’argent; il y a des difficultés, lors qu’on ne parvient pas à payer la classe des enfants; s’habiller est difficile, ce n’est pas la première priorité mais on ne parvient pas à s’habiller, c’est difficile; tu es malade, tu ne parviens pas à te faire soigner, c’est difficile; il faut avoir un travail pour résoudre ces difficultés; il faut de l’aide, il y a des associations qui aident ceux qui sont en difficulté; le pauvre est celui qui a des difficultés en tout, pour beaucoup de choses; mais comme il y a la façon terrestre et la façon spirituelle, le pauvre est aussi celui qui n’a pas Dieu, celui qui n’a pas Dieu dans son coeur... Je suis très contente comme vous êtes passés, c’est bien comme vous vous intéressez à nous.

Nous verrons plus loin pourquoi il convient d’accorder une importance primordiale aux types de relations qui insèrent les individus dans le tissu social et communautaire et comment cette caractéristique de l’impact des relations sociales sur le bien-être des individus est considérée et exploitée aujourd’hui dans les stratégies de lutte contre la pauvreté en termes de **capital social** ( une des richesses capitales ou capitaux sur lesquels se fonde la réalité complexe de l’homme).



## 2 Causes et manifestations de la pauvreté au Congo

### 2.1 Causes, attitudes et états négatifs ayant conduit à la pauvreté

Il est important d'analyser les causes (problèmes) qui ont produit des effets néfastes prévisibles et imprévisibles (des effets pervers négatifs) dans la société dans le but d'en tirer le bilan pour éviter de les répéter. Les acteurs du changement s'attelleront alors à transformer ces causes et ces problèmes en objectifs positifs. L'un des objectifs du symposium, à savoir la circonscription de la situation actuelle de l'économie congolaise et les facteurs qui y ont conduit répond à juste titre à cette maxime qui veut qu'**on apprenne de l'expérience**.

Nous pouvons d'abord énumérer d'une façon générale, les causes de la pauvreté des individus et des pays dans le monde et parmi lesquelles celles qui ont détruit et paralysé le tissu socio-économique du Congo. Il s'agit des causes que VANDERSCHUEREN<sup>9</sup> et les autres<sup>10</sup> décrivent en ces termes:

- *des causes macro-économiques et d'ordre politique (mauvaise gestion ou "bad governance", la corruption des dirigeants, disons aussi avec SEN le manque d'organisation des capacités élémentaires qui permettent à un individu de mener le genre de vie qu'il a raison de souhaiter)<sup>11</sup>, d'ordre économique national et international: mondialisation et libéralisation des économies, le pillage par des sociétés multinationales qui rapatrient leurs bénéfices dans les pays riches dont elles sont généralement issues; la situation s'aggrave avec les programmes d'ajustement structurel qui fait émerger des nouveaux pauvres par rapport pauvres chroniques suite aux plans sociaux; l'échange inégal (bas coûts des matières premières produites dans les pays du Tiers-monde à leur tour contraints d'acheter des produits manufacturés aux coûts élevés), le service de la dette, la surpopulation;*
- *au niveau des individus, les causes sont souvent: la perte de source de revenu ou la réduction du pouvoir d'achat; le fait d'un facteur particulier du cycle familial, par exemple le divorce; le résultat d'un choc brutal: la disparition du chef de famille, la confiscation des marchandises des vendeurs de rue du fait de leur activité jugée illégale, la démolition des habitations installées sur un terrain illégal ou leur destruction par une catastrophe naturelle ou par l'homme, le coût élevé d'un traitement médical pour un membre de la famille, les guerres civiles.*

La communauté congolaise, en général, a bien conscience des causes qui ont conduit le pays à la situation catastrophique que nous connaissons aujourd'hui. Dans les milieux avertis comme dans la rue, dans les différents forums qui ont débattu sur la situation du pays, les causes de la crise sont détaillées. De la Conférence Nationale Souveraine sous Mobutu à la présentation du Programme de stabilisation et de relance de l'économie par le Gouvernement de la III<sup>e</sup> République à Bruxelles, le 12 novembre 1997, la cause principale montrée du doigt est **l'absence d'une bonne gouvernance couplée d'une impunité des dirigeants**:

<sup>9</sup> VANDERSCHUEREN, F. et AL., 1996, Options politiques pour la réduction de la pauvreté, cadre d'action au niveau municipal, Programme de Gestion urbaine et pauvreté, Banque mondiale, Washington.

<sup>10</sup> Le lecteur trouvera plus de détails dans le site <http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni>

<sup>11</sup> Nous avons ajouté le texte souligné.

“La corruption a été le facteur majeur qui a miné le développement du Congo durant les 30 dernières années. Elle a en effet constitué l’obstacle principal dans la lutte contre les autres facteurs du sous-développement que sont la pauvreté, l’ignorance, et la maladie. En interférant dans la production et la distribution des biens et services à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l’économie, la corruption a été un frein au progrès économique. Elle a également été un frein à la démocratie, en viciant le processus électoral. Elle a par ailleurs contribué au déclin moral en inversant les valeurs de la société”<sup>12</sup>

Ajoutons que cette corruption décrite se construit au niveau de la sphère des dirigeants du pays dans un cadre de composition et recomposition des réseaux clientélistes aux dimensions économique-politico-militaro-financières. Ces réseaux cherchent des appuis et des relais très diversifiés au niveau local, régional, national et international.<sup>13</sup>

Il convient de souligner que de tels réseaux ne peuvent se développer et se pérenniser que s’ils trouvent un terreau culturel favorable participant des “croyances collectives et pratiques sociales”<sup>14</sup>. En effet, le “paternalisme” et le “clientélisme” traditionnels, *vrais mécanismes stratégiques de dépendance intéressée*, habillés souvent sous des normes de Réciprocité ou de solidarité traditionnelle, ne prédisposeraient-ils pas les congolais à la reproduction des mécanismes qui renforcent ces réseaux mal exploités, dans la mesure où “le patron”, le “chef”, le **Mvuama** dans le langage kinois, est le référent idéal dans les familles comme à la cité? Le **Mvuama** de la famille ou du réseau est celui qui “redistribue” les ressources et accorde des faveurs dans son entourage. Dès lors, les pressions exercées sur lui le pousse à rechercher et à accumuler les richesses et le pouvoir qui concourent à sa réalisation comme Mvuama redistributeur. Dans un contexte de rareté des ressources, il ne serait donc pas impossible d’imaginer que le patron, le Mvuama qui use de la corruption active ou passive, n’hésiterait pas non plus à détourner des fonds publics pour autant qu’il est rassuré que les croyances collectives et les pratiques sociales ne prévoient aucun mécanisme de contrôle, ni de sanction, au contraire elles trouvent dans la “réussite” du Mvuama la possibilité de leur propre réussite.

Cette analyse correspond au concept de redistribution communautaire de Mahieu quand il dit: “L’Afrique noire connaît un système particulier de redistribution communautaire. La pression qui émane de la communauté est l’objet des conversations quotidiennes de tous ceux qui ont trop de problèmes. L’impossibilité de s’en échapper est manifeste sauf à braver un univers incertain de sanctions. Cette force répressive compose les principaux traits de cette Afrique secrète...”<sup>15</sup>

Cette manière d’analyser le phénomène de corruption renvoie aussi au concept de “Politique du ventre” qui caractérise les intrigues politiques africaines du haut en bas de la société, en tant que mécanismes d’accumulation de richesse et d’influence<sup>16</sup>, et source de fonds pour la concurrence entre

<sup>12</sup> Gouvernement de la République, Programme de stabilisation et de relance de l’économie, Communication du Gouvernement à la Réunion des Amis de la République Démocratique du Congo, 12 novembre 1997.

<sup>13</sup> PEEMANS, J.P., Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique, Ed. L’Hamattan, 1997(240 pages).

<sup>14</sup> Hassan ZAOUAL, La mosaïque des cultures face à un monde uniforme, In Congo-Afrique, n°356, Juin-Juillet-Août 2001, pp.324-330.

<sup>15</sup> MAHIEU F.R., 1990, Les fondements de la crise économique en Afrique, L’Harmattan-Logiques économiques, Paris (197 pages).

<sup>16</sup> BAYART J-F, 1992, L’Etat en Afrique: la politique du ventre, Ed. Fayard, Paris (439 pages).

les acteurs politico-civils. Ailleurs, cette réalité est expliquée par la théorie de l'économie d'affection ou "moral economy"<sup>17</sup> qui veut que les individus partagent leur richesse pour diminuer le risque de la faillite de la subsistance pour la communauté, sous peine de sanctions symboliques maléfiques.

De cette manière, comme ensemble culturel de croyances et pratiques sociales, l'**ethnicité** est présentée comme un réseau en Afrique en général et en RDC, en particulier, qui construit un capital social négatif et improductif au niveau de l'intérêt général du pays:

"Ethnicity, ...which we have described as providing an element of cohesion to drug-trafficking networks and enabling them to prosper, can also serve as inspiration for a true 'moral economy' of politics... Ethnicity provides the ground for legitimizing both corruption and its denunciation"<sup>18</sup>.

L'espoir d'un changement serait-il peut-être permis un jour, dans la mesure où lors des travaux du pré-dialogue intercongolais tenu à Gaborone (Botswana), toutes les parties en présence qui "se positionnent" pour diriger le pays, se sont engagées à appliquer, à l'avenir, un certain nombre d'éléments qui ont fait défaut par le passé et qui sont contenus dans ce qu'elles se sont convenues d'appeler le **Pacte républicain**:

"Garantir les droits de la personne humaine et les droits civils fondamentaux, libérer les détenus politiques, les prisonniers d'opinion, les otages et ceux qui ont été détenus ou emprisonnés à cause de leur origine ou de leurs activités politiques et ou légales, garantir la liberté de circulation des personnes et des biens, rétablir les voies de communication et réhabiliter les infrastructures, assurer la protection des populations civiles contre les arrestations arbitraires, les saisies et les travaux forcés, protéger le patrimoine national et les ressources contre toute forme de pillage,..."<sup>19</sup>

## 2.2 Manifestations de la pauvreté, privations de capacités ou déni de libertés de choix

### 2.2.1 Généralités

Le Rapport National sur le Développement Humain 2000 signale que la pauvreté absolue décrite en trois dimensions, - monétaire, alimentaire, humaine- s'est accrue à partir de 1970 pour atteindre un déficit de 70% en 1998 en terme monétaire et que depuis la période post-coloniale le niveau alimentaire s'est dégradé du fait de l'abandon du secteur agricole au profit du secteur minier. Le même rapport souligne que la pauvreté humaine (décès précoce, analphabétisme, manque d'eau potable, manque d'accès aux services de santé, insuffisance pondérale) aurait mieux résisté à la détérioration de la situation générale du pays. Cette résistance semble s'expliquer par la dynamisme des congolais et l'impact de réorientation de la coopération internationale vers les secteurs du développement humain (santé, santé mère-enfant, aide alimentaire, scolarisation)<sup>20</sup>.

L'auteur explique ce concept en anglais comme suit: « *It denotes at the same time the accumulation of wealth through tenure of political power (implied in the proverb 'the goat grazes wherever it is tied', the symbolic reference to family lineage and to witchcraft, and the physical corpulence which is felt to be appropriate in 'big men' or powerful women. A total social fact (...), la politique du ventre is a complexe mode of government* ».

<sup>17</sup> SCOTT J-C., 1976, *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, Yale University Press, New Haven.

- HYDEN G., 1984, *No Shortcuts to progress*, Heinemann, pp. 8-9.

<sup>18</sup> BAYART J-F, *The 'Social Capital' of the Felonius State, Or the Ruses of Political Intelligence*, In *The criminalization of the state in Africa.-(African issues)*, James Currey, 1999, PP 32-48.

<sup>19</sup> Communiqué final des travaux du pré-dialogue intercongolais, Gaborone(Botswana), 20-25 août 2001.

<sup>20</sup> PNUD, RDC, *Gouvernance pour le développement humain en RDC, Rapport National sur le Développement Humain 2000*.

Cette tendance de la résistance de la pauvreté humaine au niveau national est corroborée par les résultats des enquêtes nutritionnelles et de consommation alimentaire dans la ville de Kinshasa<sup>21</sup>. En effet, malgré la situation socio-économique dramatique que connaît le pays, le miracle congolais continue à se produire en constatant une nette amélioration de l'état nutritionnel dans la population infantile. En effet, la prévalence de la malnutrition aiguë globale continue à baisser, elle est passée de 10,5% en 1999 à 5,2% en 2000. Pendant cette même période, la prévalence de la malnutrition chronique est descendue de 31,1% à 26,8% alors que celle de l'insuffisance pondérale s'est améliorée en passant de 27,7% à 23,6%. Selon la même enquête, la proportion des ménages ne prenant qu'un repas par jour est passée de 13,6% à 10,9% et celle des ménages en possession d'un stock en aliments de base est augmentée de 17,4% à 19,4%. Encore une fois, ces résultats seraient expliqués par l'adaptation dynamique de la population congolaise à la situation de crise et par les interventions d'origine tant nationale qu'internationale.

<sup>21</sup> Ministère de la santé, CEPLANUT, Enquête nutritionnelle et de consommation alimentaire dans la ville de Kinshasa, juin 2000.

Cependant, soulignons que ces tendances globales ne renseignent pas sur les disparités et le vécu quotidien des populations, des ménages congolais (des familles) qui éprouvent des difficultés pour faire face à la réalité de la pauvreté dans plusieurs domaines: santé, éducation, alimentation, transport, etc...

### **2.2.2 La destruction du tissu social ou du capital social national**

En dehors de toutes les conséquences provoquées par l'état de guerre, qui est la manière que certains politiciens ont choisie pour se positionner dans les rênes du pouvoir, la mauvaise gouvernance (le manque de capacités d'élargir et de gérer les palettes des opportunités humaines d'être, de savoir et de pouvoir <sup>22</sup>) a abouti à la destruction du tissu social du pays. Cette destruction a fini par créer une société anémique sans règles et dans laquelle la confiance a disparu d'une part entre la population et l'Etat qui a démissionné de ses obligations dans le cadre des services sociaux (l'Etat n'assure plus la protection collective et les services sociaux sont quasi-privatisés), et d'autre part entre les individus eux-mêmes.

<sup>22</sup> PNUD, RDC, Op Cit.

Dès lors, nous avons assisté à une exacerbation de l'individualisme et de la méfiance au sein même des familles. Certaines formes de solidarité traditionnelle se sont affaiblies. Par exemple, l'accueil des membres de famille sous le toit est devenu rare, mais provoque aussi des conflits familiaux à cause des inégalités de traitement objectives ou subjectives avérées ou non entre différents membres sous le toit. Comme le dit Moser, le ménage (ou la famille dans son acception africaine) ne peut donc constituer ce filet de sécurité qui permet de réagir aux chocs qu'en fonction du stock de son capital social basé sur la confiance, les normes et réseaux de réciprocité (mécanismes de solidarité et réseaux sociaux) ancrés dans les organisations sociales<sup>23</sup>.

<sup>23</sup> MOSER C.O.N., 1996, Le comportement des ménages face à la crise, synthèse des réactions contre la pauvreté et la vulnérabilité dans quatre communautés urbaines pauvres, Série Etudes et monographies- Environnement et développement durable No 7F, Banque mondiale, Washington.

La faiblesse du capital social fait apparaître plusieurs formes d'exclusion: l'exclusion économique, l'exclusion sociale, etc, formes qui, souvent, interagissent. Les valeurs sociétales traditionnelles paraissent éloignées du quoti-

dien des individus ou du monde vécu, dès lors, le décrochage économique et social va s'étendre au fur et à mesure à la sphère culturelle, par une déstructuration des différents rapports sociaux. L'exclu social perd peu à peu les repères fondamentaux de la société. Eloigné de la sphère professionnelle et des solidarités familiales, il se désocialise progressivement dans un monde à deux vitesses: les personnes pauvres et riches<sup>24</sup>. Ces rapports sociaux vont détourner les valeurs traditionnelles de réciprocité en anti-valeurs qui ont abouti à la destruction de la confiance entre congolais.

La question primordiale serait donc de savoir quelles structures interactives (*médiations*) instaurer comme passerelle entre les deux mondes, pour recréer des repères qui puissent aider à reconstruire des rapports sociaux plus équitables et plus productifs pour l'ensemble de la société, du niveau local au niveau national?

Nous décrirons plus loin, dans le cadre du capital social, les modalités de la reconstruction des structures interactives, que nous appelleront **espaces culturels et espaces socio-économiques**, qui éliminent ce dualisme entre les populations vulnérables et pauvres et les autres ou individus et organismes de la Société encore intégrés dans le système d'allocation des **richesses capitales**.

Le pouvoir des anciens continuent à exercer des pressions sur les jeunes qui se voient bloqués dans leurs initiatives... et maintenus dans des positions égalitaires paralysantes<sup>25</sup>.

Si quelques mécanismes traditionnels de solidarité (likelemba, muziki et autres associations) se manifestent, ils ne le sont que dans les groupes restreints souvent exclusifs et ne font qu'atténuer la désintégration totale de la société congolaise incapable de parler d'une seule voix pour une cause servant l'intérêt supérieur du pays. *Les congolais semblent être devenus les deux prisonniers condamnés à mort qui cherchent chacun de son côté à accabler l'autre pour bénéficier d'un assouplissement des peines, mais les deux développant la même stratégie rationnelle se neutralisent et se voient condamner à des peines maximales*. L'individualisme accru et les intérêts individuels et partisans des leaders et politiciens congolais précipitent l'ensemble du pays dans l'abîme social et économique, sans aucune possibilité d'organiser la société autrement: c'est la pauvreté généralisée des congolais, l'Etat est pauvre, les individus aussi.

La preuve de ce que nous avançons est l'échec de plusieurs forum et dialogues entre Congolais pour résoudre les différentes crises dans le pays. L'adresse du Président Joseph Kabila au peuple congolais dans le cadre de l'ouverture du Dialogue National (intercongolais) en Ethiopie à Addis-Abeba, le 15 octobre 2001, souligne le danger qui guette aujourd'hui ce dialogue qui peut aboutir aux mêmes échecs que les forum antérieurs, si on n'y prend garde:

<sup>24</sup> BURNAY, N., 1996 « un certain plaidoyer pour une sociologie active: le chercheur, médiateur d'une société duale » in : Fontaine, P. et al. (eds) La connaissance des pauvres, 1996, pp. 261-270.

<sup>25</sup> LUZOLELE LOLA NKAKALA L. et ERPICUM R., Table ronde sur la lutte contre la pauvreté à Kinshasa, In Congo-Afrique, N°325 mai 1998, P.270-280.

“Toutes les tentatives de règlement de ces crises ont été organisées dans un cadre restreint de politiciens sans qu’il n’y soit associé le peuple congolais, en privilégiant les intérêts partisans et parfois même individuels au détriment de l’intérêt général de la population. Elles ont en conséquence et tout logiquement échoué. Au lieu de reconstruire le pays, les politiciens congolais ont ainsi passé leur temps à se disputer pour la sauvegarde des intérêts égoïstes. Aujourd’hui, notre pays est de nouveau confronté à une crise politique que pose avec acuité l’éclosion d’une guerre d’agression complexe qui a donné naissance à une rébellion elle-même ouvertement soutenue par une fraction de l’opposition politique interne.

Chers compatriotes,

Je voudrais vous rappeler que le dialogue national n’est pas la première négociation politique qui réunit les politiciens congolais. En effet, avant Addis-Abeba, il y a eu les conférences de Tananarive,(...), de Coquilathville et le conclave de Lovanium en 1961, la Conférence nationale souveraine de 1992, les concertations du Palais du peuple en 1993-1994. Toutes ces rencontres politiques congolaises se sont déroulées selon un schéma identique et ont produit des résolutions semblables...”

Malheureusement, encore aujourd’hui, le report aux calendes grecques (peut-être !) du dernier dialogue intercongolais commencé à Addis-Abeba le 15 octobre 2001, qui vient de faire long feu, ne fait que confirmer la philosophie de l’histoire du pays: l’éternel recommencement.

Ce constat négatif place les dirigeants congolais en porte-à-faux par rapport aux traditions ancestrales, car de ces forum devraient jaillir des solutions négociées, respectant le code consensuel prôné par “la palabre traditionnelle africaine” et appliqué à l’intérieur de différentes ethnies qui composent le pays. Malheureusement, les résultats de tous ces forum, nous les connaissons, c’est l’échec et la désintégration continue de l’Etat.

Cela devrait être rappelé pour souligner que l’examen des causes de la crise est importante pour des dirigeants politiques, mais ce qui est encore plus crucial, c’est la résolution d’une politique volontariste qui change le cours de choses, qui refuse la fatalité, en transformant les problèmes et les causes de la crise du passé en objectifs positifs pour l’ensemble de la collectivité congolaise.

### **2.2.3 La faiblesse de revenus et de capacités de fonctionnement**

Nous avons déjà fait observer le fait qu’en Afrique Subsaharienne (ASS) en général et au Congo en particulier, nous nous trouvons dans une situation où des institutions aussi bien publiques (Etat) que familiales sont perturbées ou présentent des dysfonctionnements. Ces dysfonctionnements créent des situations d’exclusion et donc de pauvreté à certains moments. L’économie formelle décline. Les revenus réguliers deviennent rares, les salaires déjà faibles dans les services publics ne sont pas payés ou au mieux avec des arriérés de plusieurs mois. Les réseaux sociaux se transforment souvent en groupes de culte sur des normes exclusives et n’assurent plus automatiquement la sécurité sociale de tous les membres de la commun-

auté ou des familles (ménages). Les institutions sociales ou relations sociales s'affaiblissent.<sup>26</sup>

Nous avons également évoqué antérieurement, dans la tradition de l'approche de l'anthropologie économique, la systématisation de l'approche en terme de réciprocité élaborée par Sahlins. Celui-ci distingue trois types de réciprocité, selon l'écart généalogique ou l'écart social: la réciprocité généralisée entre membres du même lignage, la réciprocité équilibrée entre habitants du même village, la réciprocité négative (fondée sur le marché ou le profit) entre personnes de différentes tribus et au-delà<sup>27</sup>.

Les concepts de réciprocité généralisée et de réciprocité équilibrée en tant que systèmes d'allocation des ressources ou des facteurs de production entre membres de famille et ciment des relations sociales, peuvent aider à saisir les notions de fonctionnements et capacités de Sen, dans la mesure où la réciprocité constitue, pour les personnes observées le soubassement de repli, le filet de sécurité, et une ressource économique qui peut continuer à assurer surtout dans une situation de crise "les capacités ou le pouvoir d'accomplir des fonctionnements pour parvenir à faire ou à être". La réciprocité généralisée, en particulier, permettrait d'avoir encore le droit d'accès à certaines ressources pour répondre aux besoins d'alimentation, d'éducation, de santé ou de logement.

Malheureusement, nous avons observé le contraire à Kinshasa. La réciprocité -comme cycle de donner, recevoir et rendre au sein des familles- ne joue plus ou n'alloue plus automatiquement "les ressources nécessaires entre les membres partageant la même socialité. La solidarité traditionnelle ne joue plus son rôle de sécurité sociale ou de filet de sécurité pour des membres qui n'ont plus les capacités de fonctionner (vivre) dans la société. Les réseaux de solidarité ou de relations ne sont plus valorisés comme une ressource économique sûre. La pauvreté est généralisée: de l'intellectuel "jeleconnais ou kalaka-fonctionnaire"- même si ces derniers, pour échapper à l'adversité, ont la possibilité d'activer leurs réseaux amicaux ou professionnels-, aux enfants de la rue "faseurs ou cheke" et enfants sorciers, qui ne sont que une des conséquences de cette pauvreté.

**L'observation participative** que nous avons nous-même réalisée auprès des ménages Kinois (de Kinshasa) en 1998, nous a révélé quelques caractéristiques récurrentes de la pauvreté au sein de ces ménages<sup>28</sup>:

- Avoir un emploi ou une activité commerciale informelle n'était plus synonyme de source sûre de revenus: ceux-ci étaient rares sous le toit, si bien que le rythme, la fréquence des repas et la répartition de ceux-ci renseignaient sur la gestion de chaque ménage. La stratégie de se cotiser pour manger était mal acceptée par certains parents qui voyaient leur autorité diminuer à l'égard de leurs enfants qui devaient participer à cet effort sans plus être à même de contrôler les différentes sources d'argent apporté par ces derniers. Le phénomène de la prostitution des filles mineures et la recrudescence du

<sup>26</sup> LUZOLELE LOLA NKAKALA Laurent, Tom DE HERDT, Stefaan MARYSSE (1999), *La pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne, Le cas de Kinshasa*, CEPAS (KINSHASA), UFSIA (BELGIQUE).

<sup>27</sup> SAHLINS, M., 1976, *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, Ed. Gallimard, Paris, 409 pages.

<sup>28</sup> LUZOLELE et AL. (1999), Op. Cit

nombre des filles-mères participent de ce fait de la perte d'autorité des parents qui ne peuvent ni nourrir, ni vêtir leurs enfants. **Une des conséquences de ces phénomènes est la révélation par nos enquêtes de l'incidence plus importante de la malnutrition infantile chez des enfants vivant avec leurs mères seules sous le toit des parents ou autres parentés de celles-ci.**

- La pauvreté humaine se manifestant au niveau de l'accès à l'éducation par les difficultés des parents de trouver les devises pour le minerval exigé par les écoles qui ne sont plus financées par l'Etat. Dès lors l'option de certains parents d'établir l'ordre de priorité parmi les enfants à envoyer à l'école. L'éducation de beaucoup d'enfants est ainsi compromise. Quant à la santé, même si la solidarité familiale peut être mobilisée contrairement à l'alimentation, la cherté des médicaments et les coûts élevés des consultations dans les hôpitaux ou centres médicaux privés placent très haut les limites de l'efficacité de cette solidarité pour les familles pauvres qui se voient ainsi privées de choix.
- Au niveau du logement, malgré la précarité de celui-ci, certains ménages pauvres manifestent à juste titre leur sentiment de territorialité avec satisfaction parce que l'accès à la propriété évite la promiscuité familiale pesante et les tracasseries vécues par les locataires. Cependant, cette satisfaction n'est pas la même si le logement se situe loin des centres commerciaux parce que les prix des produits manufacturés varient selon l'emplacement du logement par rapport aux grands centres commerciaux ZANDO et aux petits marchés WENZE.
- Les relations dans le ménage deviennent souvent tendues entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas: pour certains le partage des habits ou des produits de beauté n'est pas accepté, pour d'autres le repas n'est plus familial mais individuel, chacun mange à son temps ce qu'il ramène de l'extérieur et le partage n'est pas automatique.
- Le capital social en termes de participation à la vie communautaire ou associative n'est qu'une affaire individuelle qui ne constitue pas nécessairement une stratégie familiale ou inter-familiale pour des objectifs collectifs...

En conclusion, la pauvreté des congolais est donc un processus qui est caractérisé par une succession des causes et des conséquences sous formes d'inégalités et d'exclusion qui empêchent la réalisation d'un développement humain équitable et durable. Or, nous savons maintenant que, dans la sphère de l'économie, celle-ci se détermine par des mécanismes (systèmes) de production, de répartition et d'utilisation des richesses produites. Malheureusement, ces mécanismes ont mal fonctionné en RDC et provoqué la pauvreté en termes:

- d'inégalités face à l'accès à plusieurs formes de ressources: ressources financières, moyens de formation du capital humain (éducation, santé, résistance morale) et capital socioculturel (réseaux, organisations à caractère exclusif).
- d'inégalités face au contrôle, au pouvoir, à l'expression du droit à exiger une vie meilleure (absence de liberté d'expression basée sur une véritable démocratie participative).



Inégalités qui ont provoqué des situations conflictuelles, d'une part entre les congolais et d'autre part entre les élites congolaises, tous à la recherche d'une portion de gâteau devenu rare.

De ces inégalités et privations des capacités, émanent aussi les spécificités et disparités géographiques de la pauvreté qu'on peut rencontrer entre les espaces urbain et rural.

### **3. Pauvreté urbaine et pauvreté rurale**

#### **3.1 Spécificité de la pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne.**

D'une façon générale, la spécificité de la pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne (ASS) réside dans le fait que la croissance de la population urbaine de 4%, sous la pression de l'exode rural et la croissance naturelle de la population urbaine, représente le double de la moyenne de l'ensemble des villes dans le monde. Cela risque d'aggraver le phénomène déjà plus fort par rapport à d'autres régions (42 % de la population urbaine vivant en deçà du seuil de pauvreté). On assiste donc à l'urbanisation de la pauvreté.

Les préoccupations actuelles des instances internationales (voire nationales) autour de la pauvreté urbaine constituent une évolution dans les stratégies de développement. Par le passé, le choix s'opérait entre deux orientations: soit vers les zones rurales et peu d'intérêt pour le phénomène de la pauvreté urbaine, soit vers des mécanismes économiques et sociaux débouchant sur la recherche d'un développement industriel et urbain. Aujourd'hui la Banque Mondiale tire la sonnette d'alarme en estimant que la pauvreté urbaine ou l'urbanisation de la pauvreté se présentera comme l'un des problèmes les plus graves de la planète, et cela surtout en Afrique.

La population urbaine qui vivrait en-deçà du seuil de pauvreté s'estimerait à 28% pour l'ensemble des pays en développement, à 42% pour l'Afrique Subsaharienne, à 23% pour l'Asie sans la Chine, à 27% pour l'Amérique latine, à 34% pour l'ensemble: Europe - Moyen-Orient - Afrique du Nord.<sup>29</sup>

Les mouvements démographiques entre les zones rurales et urbaines conduisent donc à l'augmentation de l'urbanisation de la pauvreté. Il conviendrait d'ajouter le fait que le taux de croissance annuel de la population urbaine en Afrique subsaharienne est le double du taux mondial dans les 20 prochaines années, soit 4%.<sup>30</sup> Pour la RDC, les prévisions prévoient le passage de ce taux de 3,8 entre 1960-1993 à 4,4 entre 1993-2000 (Tableau 4). A ce rythme, la population dans les villes congolaises doublera dans seize ou vingt ans.

<sup>29</sup> VANDERSCHUEREN, F. et AL., 1996, Options politiques pour la réduction de la pauvreté, cadre d'action au niveau municipal, Programme de Gestion urbaine et pauvreté, Banque mondiale, Washington.

<sup>30</sup> PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1998.

Dès lors, l'exode rural et une telle croissance naturelle de la population urbaine auront une incidence certaine sur le nombre des pauvres dans des villes africaines et en RDC. Cette incidence est la plus forte aujourd'hui par rapport à d'autres régions, elle atteint 42% de la population urbaine (Tableau 1).

**Tableau 1: Population urbaine vivant en deçà du seuil de pauvreté et incidence générale de pauvreté par régions (en %)**

Régions	Pop.Urb.pauvre*	Incid. générale de pauvreté**		
		1985	1990	2000
PVD°	28	30.5	29.7	29.7
ASS°	42	47.6	47.8	49.7
Asie (sans Chine)	23			
Asie-Est		13.2	11.3	4.2
Asie-Sud		51.8	49	36.9
Europe-Est		7.1	7.1	
Amérique latine & Car.	27	22.4	25.2	24.9
Europe+Moyen-O+Afr.-Nord	34	30.6	33.1	30.6

Sources: \* Vanderschueren (1996) , \*\*Staes (1995). °PVD= Pays en voie de développement, ASS= Afrique au sud du Sahara

Avec l'urbanisation croissante de la pauvreté, les questions et caractéristiques associées à la situation des villes de l'Afrique Subsaharienne conduisent à mettre l'accent sur les contraintes liées à l'accès des personnes ou des ménages aux réseaux de services urbains.

Dans les rapports espace urbain / espace rural, nous sommes aujourd'hui en présence d'un problème de choc que provoque l'aspiration des flux ruraux par les villes. Ce choc produit **un déficit en termes d'infrastructures**. Il s'agit là de la première forme de **l'incapacité d'absorption des changements expliquée par une croissance économique (des revenus) qui ne réduit pas la pauvreté**: la croissance économique stimulée en ville doit améliorer le niveau ou la qualité de la vie des habitants. En d'autres termes, il faut que les politiques publiques encouragent la croissance économique en ville en améliorant en même temps le cadre ou la qualité de vie de ses habitants, sinon elle ne sera préparée qu'à accueillir les usines sans pouvoir absorber les flux des hommes à la recherche des revenus. Dès lors l'augmentation de la pauvreté dans l'espace urbain à cause des privations des capacités: **écoles, logement, services d'alimentation en eau, d'assainissement, de drainage (contre les inondations) et de collecte des ordures, des services sanitaires de base, des garderies (des garderies peuvent permettre aux personnes responsables des enfants de s'occuper d'avantage d'autres tâches; les enfants peuvent ainsi être suivis pour leur état nutritionnel et leur développement physique et mental), organisation des transports publics économiques et efficaces allégeant les coûts de transport pour les familles pauvres vivant dans des zones périphériques.**

Les bidonvilles comme système d'extension des villes et la détérioration des infrastructures sanitaires publiques des villes congolaises ont pour conséquence l'expansion des maladies comme la typhoïde, la malaria, etc.

Le tableau 2 nous renseigne sur les disparités entre les zones urbaines et rurales par rapport à la population ayant accès à certains services publics en RDC et dans pays voisins.

**Tableau 2 : Disparités entre zones rurales et zones urbaines devant l'accès de la population aux services publics (en % de la population urbaine et rurale totale).**

Pays	Santé		Eau potable		Assainissement	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
R.D.Congo	17	40	23	37	11	46
Congo	70	97	2	92		
RCA*			18	18		
Soudan	40	90	41	84	4	79
Ouganda	42	99	32	47	52	94
Rwanda			62	75	56	77
Burundi	79	100	69	100	51	60
Tanzanie	73	94	46	67	62	74
Zambie	50	100	11	91	12	75
Angola			15	69	8	34

Source: PNUD, *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, 1996. \*RCA = République Centre Africaine

A part les disparités observées entre l'espace rural et l'espace urbain, nous pouvons constater que dans le domaine de la santé seule la RDC n'offre pas l'accès à plus de 50% de sa population urbaine. En eau potable, elle n'est que 9<sup>e</sup> sur les dix pays. Au niveau de l'assainissement les chiffres ne dépassent pas les 50% de la population urbaine et elle se situe à l'avant-dernière place. Cette situation est loin de s'améliorer.<sup>31</sup>

Nous y reviendrons plus loin au niveau de l'interprétation des indicateurs de développement humain (Point IV). L'approche en termes d'espace rural-urbain doit permettre aux politiques de penser à résoudre l'ensemble de ces problèmes urbains en concomitance avec des stratégies adéquates de développement rural, pour que les populations rurales se fixent et se sentent mieux là où elles habitent. Sinon, il sera difficile d'inverser les tendances: les villes attireront toujours les ruraux qui s'ajouteront à une population urbaine dont la croissance naturelle déjà élevée et les infrastructures demeureront toujours insuffisantes pour les (populations rurales) absorber.

### 3.2 Spécificité de la pauvreté rurale.

La réalité rurale, telle qu'elle est décrite dans la littérature, indique qu'il y a une absence d'entreprises rurales qui pousse à l'exode rural sans contre partie en terme de développement agricole. L'agriculture traditionnelle continue à se pratiquer à la base d'énergie biologique (humaine

<sup>31</sup> Gouvernement de la République, Programme de stabilisation et de relance de l'économie, Communication du Gouvernement à la Réunion des Amis de la République Démocratique du Congo, 12 novembre 1997.

et parfois animale), proche des conditions naturelles et par conséquent très dépendante de ces conditions. La production étant principalement fonction du nombre de bras, l'extension de l'agriculture est contingentée par la croissance démographique. Chaque naissance correspond à un producteur et un consommateur de plus. Tant que dans l'espace rural, les populations (sociétés traditionnelles) sont en mesure de faire croître la production proportionnellement à la population, un équilibre peut-être maintenu entre la croissance de la population et des substances. Dès lors, **la pauvreté rurale survient quand il n'existe plus de "terres libres", capital naturel essentiel des zones rurales.** Dans ces conditions, la population rurale doit s'organiser pour vivre sur un espace déterminé en utilisant une technologie rudimentaire et pratiquement constante, et la production ne croît pas proportionnellement à la population.

**Dans les zones rurales, le capital naturel essentiel est habituellement la terre. Mais le nombre de non-proprétaires augmente à cause de la désertification, de la sécheresse et de la prolétarianisation des agriculteurs** (phénomène du capitalisme agraire).

Le document publié en 2000 par la Direction Générale de Développement de l'Union européenne, nous donne un aperçu des problèmes de développement rural auxquels nous pouvons prêter une attention particulière:

- Les pauvres sont coincés dans une relation de patron à client (par exemple le métayage) qui leur interdit un accès rémunérateur aux ressources naturelles. Les familles dont le chef de ménage est une femme, souvent extrêmement pauvres, ont un accès à la terre moins sûr: souvent les filles ne peuvent hériter de la terre, qui revient à la famille du mari lors de son décès.
- L'accroissement de la population provoque une subdivision et une fragmentation agraire, ce qui réduit la possibilité et la motivation d'investir dans l'amélioration des sols. Là où les pauvres possèdent des terres, ce sont des terrains les moins intéressants (c'est-à-dire des terrains éloignés des marchés, des terrains en pente, peu fertiles, et manquant de possibilités d'irrigation). Les pauvres sont souvent les plus touchés par les tendances défavorables (par exemple l'érosion, la désertification, la diminution de la fertilité).
- La pauvreté rurale se manifeste aussi très fort dans le manque de capitaux physiques comme un logement adéquat, des vêtements et d'autres biens ménagers.
- Elle se manifeste également dans le manque de biens physiques qui, soit sont complémentaires à la possession terrienne (par exemple les animaux de trait, des charrues ou autre matériels agricoles, soit se substituent à elle (par exemple des animaux domestiques qui peuvent être élevés en étable, et des outils et des machines destinés à d'autres activités).
- Même si l'inégalité dans la possession des terres est moins problématique en Afrique subsaharienne qu'en Amérique latine, où 2% des propriétaires possèdent 33% de la terre, en général le manque d'accès à la terre et aux capitaux physiques prive les pauvres de toute possibilité de faire des économies,

ce qui est une forme d'assurance et un moyen d'obtenir des prêts, et accroît donc leur vulnérabilité aux chocs et aux problèmes.

- Le manque d'accès à l'eau d'irrigation peut être un problème majeur pour les fermiers les plus pauvres, étant donné que les moyens technologiques et institutionnels peuvent être employés pour détourner les ressources en eau vers des voisins plus riches et plus influents.
- Le manque d'accès à l'éducation empêche les pauvres d'augmenter leur compétence et leur capacité de gain.
- Le manque d'eau potable est un problème de plus en plus important, essentiellement pour les femmes rurales pauvres, qui doivent la puiser loin de chez elle à cause de la croissance de la concurrence pour avoir accès à l'eau potable, et de la pollution croissante de l'eau.
- L'accès à la technologie agricole est aussi problématique, à cause des investissements nécessaires, et du fait que les riches y ont une priorité d'accès quand l'offre est réduite<sup>32</sup>.

Le Congo, en particulier, présente deux types de disparités au niveau du développement humain<sup>33</sup>. Il s'agit d'abord des disparités entre l'espace rural et l'espace urbain, comme nous pouvons l'observer dans le tableau 2. Au niveau de la santé, 17% seulement de la population rurale a accès aux services de santé contre 40% en milieux urbains. Au niveau de l'accès à l'eau potable, seulement 23% y a accès contre 37% en ville. La situation est encore plus grave quant à l'assainissement auquel 11% de la population a accès contre 46% en zones urbaines. Ensuite les disparités en termes de développement humain entre les différentes régions ou provinces. Le Rapport national du PNUD signale les disparités suivantes: la province de Kinshasa a le niveau de développement humain le plus élevé avec 0,617 IDH, suivie de la province du Kasai Occidental (0,508 IDH), du Bas-Congo (0,491 IDH). Les provinces de l'Equateur (0,378 IDH) et du Sud-Kivu (0,339 IDH) présentent les indicateurs IDH les plus faibles<sup>34</sup>.

Il faudrait, à ce niveau, une vraie politique nationale adéquate d'aménagement du territoire et de décentralisation de certains services publics pour diminuer ces disparités. Les autorités congolaises devront également veiller aux problèmes de la prolétarianisation des paysans, qui ont encore la possibilité de jouir aujourd'hui de la propriété collective des terres ancestrales, en surveillant à la fois appétits des grands exploitants forestiers et le respect d'une exploitation durable des ressources naturelles.

Après avoir circonscrit les différentes faces de la pauvreté en termes **de privations de capacités et de déni de libertés (opportunités) empêchant les individus de fonctionner dans leur société** et évoqué ses causes, observons à présent les caractéristiques globales de l'incidence de cette pauvreté en RDC dans une perspective comparative avec ses proches voisins.

<sup>32</sup> Union Européenne, DG Développement-Développement Rural et Sécurité Alimentaire, Politique Européenne d'appui au Développement Rural, Document d'Orientation Politique, 2000.

<sup>33</sup> Pour obtenir une mesure générale du niveau de vie et ainsi, une indication quant à la place de la pauvreté dans un pays (niveau de préoccupation des autorités au problème de pauvreté), les Nations unies calculent pour chaque pays ce qu'on appelle l'Indice de développement Humain (IDH): L'Indicateur de Développement Humain (IDH) est un indicateur composite comportant trois éléments: la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant, exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA).

<sup>34</sup> PNUD, RDC, op cit.

#### 4. Les indicateurs du développement humain: la RDC et ses voisins

Avant de commenter les indicateurs réunis dans les tableaux 3, synthétisons brièvement les rapports entre le concept de développement et celui de développement humain.

Sans revenir sur le débat binaire développement/sous-développement, résumons tout simplement que le concept de développement apparut à l'aube de la fin de l'ère coloniale se définissait à partir du critère de revenu (PNB/Habitant). Le développement était observé à partir de cet indicateur de la croissance: *“La vertu de la croissance économique moderne était qu'en moyenne le revenu individuel augmente pour tous les habitants d'un pays, et non simplement pour une minorité de privilégiés. Et cet accroissement s'accompagne d'autres changements fondamentaux qui affectent le mode de vie des gens: la famille comme unité de production décline, et cède la place à des entreprises de plus grande dimension, un plus grand nombre de gens vivent de plus en plus en ville et travaillent en usine plutôt que dans des exploitations agricoles, l'accroissement des revenus et l'urbanisation entraînent une évolution du comportement au sein du groupe familial, les familles ne veulent plus avoir beaucoup d'enfants, le taux de natalité baisse. La croissance économique moderne devrait induire des mutations structurelles fondamentales dans l'organisation de la production et dans la société”*<sup>35</sup>.

**Dans ce sens, le développement devrait être un processus cohérent de développement de l'ensemble de la société. Il engloberait l'ensemble des changements de structures associés à la génération, à la répartition, à l'utilisation du surplus économique, du revenu national.**

Au Congo et dans les pays voisins, la situation n'évolue pas dans ce sens (Tableaux 3.1 et 3.2). En RDC, le revenu par habitant est en baisse continue: de -4,7 entre 1975-1989, il est tombé à -8,1 entre 1990-1999. C'est le pays qui accuse la plus grave situation dans le groupe et celle-ci dépasse les moyennes de l'Afrique subsaharienne pendant les mêmes périodes, soit respectivement -1 et -0,4 (Tableau 3.1).

Nous observons également une tendance à l'urbanisation de la population congolaise, à la diminution de la part de la population active dans le secteur agricole (Tableau 3.1), alors que les productions alimentaire et agricole par habitant ne cessent de baisser, respectivement de plus ou moins 9% entre 1991 et 1999, et de 10% pendant la même période (Tableau 4). La gravité de la situation pour la RDC réside dans le fait qu'elle occupe la première position dans le groupe, par rapport au poids de son agriculture dans le PIB, soit 58% et qu'elle figure parmi les seuls trois pays du groupe qui accusent cette baisse dans le secteur agricole, à savoir: le Burundi, le Rwanda et la

<sup>35</sup> GILLIS, M. & Ali., 1990, Economie du développement, Ed. De Boeck-Wesmael, Bruxelles (P.30)).

RDC. Les conflits armés ou la guerre comme stratégie choisie par les politiques de ces pays pour arriver au pouvoir ne seraient pas étrangers à cette situation. En effet, les agriculteurs qui n'ont pas déjà de moyens adéquats d'augmenter leur productivité, ne peuvent pas non plus travailler dans un climat d'insécurité créé par les guerres à répétition. La conséquence en est que les milieux ruraux se vident, sans le développement du secteur agricole qui continue à utiliser des techniques ancestrales et la force biologique humaine.

**Tableau 3.1 : Population urbaine en % de la population totale, % Pop. Active par secteurs, Part des secteurs dans le PIB, Evolution du PIB/hab.**

	Population urbaine			% Pop.Active par secteurs						Part des sect. Dans le PIB			Evolution PIB/hab.	
	1975	1999	2015	Agriculture		Industrie		Services		Agriculture	Industrie	Services	1975-1999	1990-1999
R.D.Congo	29.5	30	39.3	75	68	11	13	14	19	57.9	16.9	25.2	-4.7	-8.1
Congo	34.8	61.7	70.1	66	49	11	15	23	37	11.5	45.9	38.6	0.3	-3.3
RCA	33.7	40.8	49.7	89	80	2	3	8	16	52.6	18.6	28.8	-1.6	-0.3
Soudan	18.9	35.1	48.7	79	69	5	8	16	22	39.3	18.2	42.6		3,1(90-98)
Ouganda	8.3	13.8	20.7	90	85	3	5	7	11	44.6	17.6	37.8	2.5	4
Rwanda	4	6.1	8.9							47.4	21.2	31.4	-1.4	-3
Burundi	3.2	8.7	14.5	94	92	2	3	4	6	54.2	16.4	29.5	-0.5	-5
Tanzanie	10.1	31.6	46.1	90	84	3	5	7	11	45.7	14.9	39.4		-0.1
Zambie	34.8	39.5	45.2	79	75	7	8	14	17	17.3	26.4	56.3	-2.4	-2.4
Angola	17.8	33.5	44.1	78	75	7	8	15	17	12.3	51.5	36.3	-2.1	-2.8
Monde	37.8	46.5	53.2	56	49	19	20	25	31	4.8	30.6	62.1	1.3	1.1
ASS	20.8	33.5	18.8	78	67	8	9	14	25	18.8	29.6	51.6	-1	-0.4
PVD	25.9	38.9	47.6	72	61	12	16	17	23	13.5	34.1	52.5	2.3	3.2
P.IDH élev.	72.6	78.3	82.1	18	10	38	33	45	57	2.5	29.6	64.7	2.2	1.7
Asie Sud	21.4	29.9	38.2	73	62	12	16	15	21	27.7	27	45.3	2.3	3.4
Am.La.Ca.	61.1	74.9	79.9	42	26	22	24	36	51	7.8	28.7	63.6	0.6	1.7

Sources: PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1998, 1999, 2000, 2001

Le tableau 3.2 nous renseigne que les femmes en RDC ont le taux de fécondité parmi les plus élevés soit 6,7% et se situent en quatrième position dans le groupe observé. Pendant la période de 1995-2000, ce taux a dépassé ceux du monde (2,8%), de l'ensemble des pays en développement (3,1%) et de l'Afrique subsaharienne (5,8%). Encore une fois, le pays se trouve parmi les pays qui voient leur taux de fécondité augmenter alors qu'il est stationnaire ou en baisse ailleurs dans le monde, par rapport à la période 1970-1975. Ce groupe comprend: l'Angola et la RDC.

**Tableau 3.2: Indice de fécondité (par femme) et Taux de croissance démographique.**

Pays	Indice de fécondité / Femme		Taux de croiss.démog.	
	1970-1975	1995-2000	1975-1999	1999-2015
<b>R.D.Congo</b>	6.3	6.7	3.2	3.3
<b>Congo</b>	6.3	6.3	2.9	3
<b>RCA</b>	5.7	5.3	2.4	1.8
<b>Soudan</b>	6.7	4.9	2.5	2.1
<b>Ouganda</b>	7.1	7.1	3.1	3.4
<b>Rwanda</b>	8.3	6.2	2	2.5
<b>Burundi</b>	6.8	6.8	2.2	2.8
<b>Tanzanie</b>	6.8	5.5	3.1	2.3
<b>Zambie</b>	7.8	6.1	3	2.3
<b>Angola</b>	6.6	7.2	3	3.1
<b>Monde</b>	4.5	2.8	1.6	1.2
<b>ASS</b>	6.8	5.8	2.8	2.4
<b>PVD</b>	5.4	3.1	1.9	1.4
<b>P.IDH élev.</b>	2.3	1.7	0.7	0.4
<b>Asie Sud</b>	5.6	3.6	2.1	1.5
<b>Am.La.Ca.</b>	5.1	2.7	2	1.3

Source: PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2001

Les tendances des taux de croissance démographique confirment également la position de la RDC de se trouver à chaque fois dans le mauvais groupe des pays qui possèdent les taux les plus élevés. La RDC, en deuxième position dans le groupe avec 3,3%, présente un taux de croissance démographique supérieur aux moyennes du monde, des pays en développement et de l'Afrique subsaharienne.

En conclusion, nous pouvons souligner que le processus de développement, tel qu'il est défini par Gillis et autres<sup>36</sup> plus haut, ne se déroule pas ainsi en RDC et dans certains pays voisins. D'abord, le revenu par habitant est en continuel recul. Le poids du secteur agricole est encore plus important dans le PIB et la part de la population active dans ce secteur demeure importante et montre que le secteur industriel ne parvient pas à absorber la main-d'oeuvre en provenance des exploitations agricoles. Enfin, les familles continuent à avoir un nombre important d'enfants.

<sup>36</sup> GILLIS M., Op.cit.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, l'évolution du concept de développement (centré sur le revenu) vers celui de développement humain nous permet de rapprocher ce dernier du concept de pauvreté dans la mesure où les deux concepts présentent un caractère complexe. Cette complexité se détermine par l'ensemble ou variété des capacités et opportunités dont souhaite et peut jouir chaque individu dans sa société de référence. Dans ce sens, le **développement humain** s'appréhende aujourd'hui comme *“la série de passages, pour une population déterminée et pour toutes les fractions de population qui la composent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le*



*moins élevé possible, compte tenu des solidarités entre les sous-populations et entre les populations. Cette définition s'applique à tous les plans de la vie collective, du plan local au plan international. Elle pose comme objectifs du développement la réussite humaine individuelle et l'élévation de chaque peuple et de tous les peuples. Elle inclut tous les aspects du développement: économique, biologique, éducatif et culturel, politique, social et administratif. Mais c'est l'Homme qui est toujours au centre de la perspective. Selon François PERROUX, c'est le développement de tout homme et de tous les hommes.*"<sup>37</sup>

<sup>37</sup> Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001.

Aujourd'hui, le congolais est diminué de beaucoup de ses capacités qui lui permettent de vivre une vie plus humaine ou de passer d'une vie avec moins de **capacités** et **d'opportunités** à une autre avec plus de capacités et d'opportunités. Le désespoir d'y arriver ne cesse d'augmenter à cause des **ratés historiques** dont le contraire aurait pu accélérer le rythme de changement social susceptible d'améliorer les capacités ou le quotidien des populations congolaises: l'échec de la Conférence nationale souveraine, les espérances apportées par le départ des mobutistes et les améliorations ou accalmie socio-économique ayant accompagné la première année de L.D. Kabila au pouvoir malheureusement balayées par la guerre et les rébellions appuyées par l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, et dernièrement l'ajournement (peut-être) aux calendes grecques du Dialogue intercongolais. Sur le plan global, les éléments (espérance de vie à la naissance, niveau d'éducation, niveau de vie) qui composent l'indicateur du développement humain présentent des situations très préoccupantes dans la mesure où leur tendance à la dégradation ne cesse de se prolonger depuis une dizaine d'années. Le dernier Rapport National sur le Développement Humain 2000 (PNUD) signale que l'Indicateur composite du développement humain est passé de 0,504 en 1991 à 0,447 en 1999.<sup>38</sup> Il serait même passé à 0,429 (Tableau 4). En termes de disparités milieu urbain et rural, cet indicateur est de 0,597 pour le premier et de 0,354 pour le second.

<sup>38</sup> PNUD-RDC, Op. Cit.

Comparons à présent la situation de la RDC à celle de ses voisins immédiats (Tableaux 4 et 5).

**Tableau 4: Indicateurs du développement humain (IDH) et autres/Pays:**

	RDCongo	Congo	RCA	Soudan	Ouganda	Rwanda	Burundi	Tanzanie	Zambie	Angola	ASS
IDH 1999	0.429	0.502	0.372	0.439	0.435	0.395	0.309	0.436	0.427	0.422	0.467
PIB (PPA) /hab. 1999(\$)	801	727	1,166	664	1,167	885	578	501	756	3,179	1,640
Croissance du PIB /hab. (1990-1999)	-8.1	-3.3	-0.3	3,1**	4	-3	-5	-0.1	-2.4	-2.8	-0.4
Esp. de vie à la naissance 1999	51	51.1	44.3	56.6	43.2	39.9	40.6	51.1	41	45	48.8
Pop. ayant accès aux médicam. et vaccins essentiels 1999	26*	61	50	15	70	44	20	66	66	20	-
Pop. ayant accès aux points d'eau aménagés 1999	45	51	60	75	50	41	52**	54	64	38	54**
Pop. ayant accès à l'assainissement 1999	20	31**	31	62	75	8	51**	90	78	44	48**
Insuf. pondérale des -5ans (1995-2000)	34	17	27	34	26	27	37	27	24	42	30
Retard de croissance des - 5ans (1995-2000)	45	21	34	33	38	42	43	42	42	53	37
Personnes Souff. de la malnutrition (1996-1998)	61	32	41	18	30	39	68	41	45	43	34
Mortalité infantile 0-1an (1000) 1999	128	81	113	67	83	110	106	90	112	172	107
Mortalité des - 5ans(1000) 1999	207	108	172	109	131	180	176	141	202	295	172
Alphabétisat. Femm. Adult.+15 ans(%) 1999	48.7	73	33.3	44.9	55.5	59.1	39	65.7	70.2	-	52.6
Alphabétisat. Femmes/hommes (%) 1999	67	84	57	65	72	81	70	78	83	-	77
Taux d'alphabétisat. des adult.(Pop. +15ans) 1999	60.3	79.5	45.4	56.9	66.1	65.8	46.9	74.7	77.2	42	59.6
Taux brut de scolar. Tous niveaux (Prim.-Sup.) 1999	32	63	24	34	45	40	19	32	49	23	42
Taux d'accroiss. de la populat. (1999-2015)	3.3	3	1.8	2.1	3.4	2.5	2.8	2.3	2.3	3.1	2.4
Taux d'accroiss. de la pop. urbaine (1993-2000)	4.4	4.4	3.6	4.7	5.6	4.7	6.7	5.9	3.4	6	4.9
Production Aliment. /hab. (1989-1991=100) 1999	91.6	19.1	134.7	153.9	119.4	89.8	91.5	106.2	102.5	141.4	127,4***
Apport de calories quotidien/hab.(norme FAO :2300/jour) 1997	1755	2143	2016	2395	2085	2056	1685	1995	1970	1903	2237
Production agricole /hab. (1989-1991=100) 1999	90.1	118.1	132.3	151.5	121.8	89	91.1	105.9	100.3	138.6	126,4***
Variation Apport protéique quotidien /hab. (1970-1997)	-25.3	22.6	22.7	23.1	-19.9	-18.6	-30.8	14.4	-19.2	-9.8	-4.1
Aide publique au Dévelop. \$/hab. 1999	2.7	49.1	33.1	8.4	27.5	44.9	11.1	30.1	63.1	31.4	18.3
Dépenses militaires en % du PIB (1997)	5	4.1	3.9	4.6	4.2	4.4	6.1	1.3	1.1	20.5	

\*=1990-1995 \*\*=1990-1998 \*\*\*=Toute l'Afrique / Rapports PNUD 1996, 2000, 2001 / Workd Bank Atlas 2001/ Bulletin FAO de Statistiques, Vol.1, 2000.

Source: Notre propre classement

**Tableau 5: Classement des pays en rang par rapport aux indicateurs IDH et autres:**

	RDCongo	Congo	RCA	Soudan	Ouganda	Rwanda	Burundi	Tanzanie	Zambie	Angola
IDH 1999	5	1	9	2	4	8	10	3	6	7
PIB (PPA) /hab. 1999(\$)	5	7	3	8	2	4	9	10	6	1
Croissance du PIB /hab. (1990-1999)	10	8	4	2	1	7	9	3	5	6
Esp. de vie à la naissance 1999	3	2	5	1	6	9	8	2	7	4
Pop. ayant accès aux médicam. et vaccins essentiels 1999	6	3	4	8	1	5	7	2	2	7
Pop. ayant accès aux points d'eau aménagés 1999	8	6	3	1	7	9	5	4	2	10
Pop. ayant accès à l'assainissement 1999	8	7	7	4	3	9	5	1	2	6
Insuf. pondérale des -5ans (1995-2000)	4	8	5	3	6	5	2	5	7	1
Retard de croissance des - 5ans (1995-2000)	2	8	6	7	5	4	3	4	4	1
Personnes Souff. de la malnutrition (1996-1998)	2	7	5	9	8	6	1	5	3	4
Mortalité infantile 0-1an (1000) 1999	2	9	3	10	8	5	6	7	4	1
Mortalité des - 5ans(1000) 1999	2	10	6	8	9	4	5	7	3	1
Alphabétisat. Femm. Adult.+15 ans(%) 1999	6	1	8	7	5	4	7	3	2	-
Alphabétisat. Femmes/hommes (%) 1999	7	1	9	8	5	3	6	4	2	-
Taux d'alphabétisat. des adult.(Pop. +15ans) 1999	6	1	9	7	4	5	8	3	2	10
Taux brut de scolar. Tous niveaux (Prim.-Sup.) 1999	6	1	7	5	3	4	9	6	2	8
Taux d'accroiss. de la populat. (1999-2015)	2	4	9	8	1	6	5	7	7	3
Taux d'accroiss. de la pop. urbaine (1993-2000)	6	6	7	5	4	5	1	3	8	2
Production Aliment. /hab. (1989-1991=100) 1999	7	10	3	1	4	9	8	5	6	2
Apport de calories quotidien/hab.(norme FAO :2300/jour) 1997	9	2	5	1	3	4	10	6	7	8
Production agricole /hab. (1989-1991=100) 1999	9	5	3	1	4	10	8	6	7	2
Variation Apport protéique quotidien /hab. (1970-1997)	9	3	2	1	8	6	10	4	7	5
Aide publique au Dévelop. \$/hab. 1999	10	2	4	9	7	3	8	6	1	5
Dépenses militaires en % du PIB (1997)	3	7	8	4	6	5	2	9	10	1

Source: Notre propre classement

Avec 0,429 comme indicateur du développement humain et 801\$ de PIB par congolais en sous de la moyenne de l'ASS, la RDC se situe respectivement en 5<sup>e</sup> position par rapport à ses voisins et elle occupe la dernière place (soit 10<sup>e</sup>) en longue période avec une détérioration moyenne de -8,1% des capacités de ses habitants en termes de revenu annuel. L'isolement du pays sur la scène internationale ne fait qu'exaspérer la situation, dans la mesure où la 10<sup>e</sup> place, c'est-à-dire la dernière position dans le groupe de dix, qu'occupe la RDC en termes de flux d'aide au développement soit 2,7\$/hab. contre 18,3\$ de moyenne pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, ne fait qu'indiquer le niveau de sa fragilité par rapport à ses voisins (Tableaux 4 et 5).

Par rapport à ses voisins, avec seulement 26% de la population ayant accès aux soins et vaccins essentiels, la RDC se situe en 6<sup>e</sup> position dans l'offre de capacités en termes de santé. En d'autres termes, 74% de la population congolaise n'a pas accès aux soins de santé (Tableaux 4 et 5). Cette moyenne nationale cache des disparités énormes entre les différentes régions qui composent le pays. La population congolaise privée de soins de santé s'élève à 48% à Kinshasa, à 52,6 au Nord-Kivu, à 58% au Bas-Congo, à 61,1 au Sud-Kivu, à 63% au Maniema, à 64,6 au Bandundu, à 68,5 au Kasai-Oriental, à 73,9 au Kasai-Occidental, à 79,8% dans la région Orientale, à 81,1% à l'Equateur, à 86% au Katanga<sup>39</sup>

<sup>39</sup> PNUD-RDC, Op. Cit.

- Cette faible couverture de la santé s'accompagne malheureusement des manques dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement. Avec seulement 45% et 20% des congolais ayant respectivement accès à l'eau potable et à l'assainissement, le pays est en 8<sup>e</sup> position dans le groupe observé et présente une situation en deçà des moyennes pour l'ASS, soit 54% et 48%. Cette situation ne favorise pas la qualité de vie des congolais qui sont privés d'un environnement sain (Tableaux 4 et 5).

- Même si l'espérance de vie est meilleure au Congo que dans les pays voisins, soit 51 ans par rapport à la moyenne de 48,8 ans pour l'ensemble de l'ASS, la 2<sup>e</sup> position qu'occupe le pays dans le groupe de dix pour les différents types de mortalité infantile (entre 127‰ et 128‰ de mortalité des enfants de 0 à 1 an contre 107‰ pour l'Afrique subsaharienne et entre 207‰ et 213‰ de mortalité des enfants de moins de 5 ans contre 172‰ pour l'Afrique subsaharienne) présente une situation préoccupante (Tableaux 4 et 5)<sup>40</sup>.

<sup>40</sup> Les taux de mortalité de 127‰ et 213‰ ont été tités du Rapport PNUD-RDC 2000 cité ci-dessus.

- La mauvaise place qu'occupe la RDC dans le groupe de dix (7<sup>e</sup> pour la production alimentaire/habitant, 9<sup>e</sup> pour l'apport quotidien en calories/habitant et la production agricole/habitant), et la variation de (-25,3%) en apport protéique quotidien/habitant (9<sup>e</sup> place) couplée de la croissance négative de PIB/habitant de (-8,1%) pour laquelle le pays est en 10<sup>e</sup> position, semblent indiquer une relation avec les indicateurs de l'insuffisance pondérale et de retard de croissance des enfants de moins de 5 ans, pour lesquels le pays se situe parmi les premières mauvaises places, soit respectivement la 4<sup>e</sup>

et la 2<sup>e</sup> places.(Tableaux 4 et 5). En d'autres termes, cette situation indique que le pays n'assure pas la **sécurité alimentaire** (en quantité, en qualité et en facilité d'accès) pour les congolais. Cette situation place la RDC en 2<sup>e</sup> position dans le groupe de dix pays, en ce qui concerne l'incidence des personnes souffrant de la malnutrition, soit 61% de la population congolaise se trouvant en insécurité alimentaire, la moyenne en ASS étant de 34%. Situation que les kinois décrivent dans des expressions telles que: "**nous mangeons par horoscope** (par chance)", "**nous mangeons un jour sur deux**", etc.<sup>41</sup>

<sup>41</sup> LUZOLELE et Al.(1999), Op. Cit.

- Dans le domaine de l'éducation, la RDC se situe dans le deuxième peloton du groupe de dix (6<sup>e</sup> place). Sauf pour le taux d'alphabétisation des adultes (population de 15 ans et plus), pour lequel le pays se trouve dans la moyenne de l'Afrique subsaharienne (60,3% contre 59,6%), la RDC présente une performance en dessous de cette même moyenne pour le taux brut de scolarité tous niveaux confondus (32% contre 42%), comme pour le taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus (48,7 contre 52,6) (Tableau 4 et 5).

Le Rapport PNUD-RDC 2000 résume la situation de l'éducation en soulignant la dégradation constante de celle-ci<sup>42</sup>. L'insuffisance des ressources publiques a conduit les responsables des établissements scolaires à faire appel à la contribution des parents pour leur fonctionnement quotidien. Malheureusement, ce type de financement privé n'est souvent assorti d'aucun contrôle de gestion. Cette forme de privatisation des services publics de l'éducation conduit à l'exclusion de beaucoup d'enfants issus de familles pauvres qui ne peuvent pas se procurer des devises souvent exigées pour le paiement des frais scolaires, voire pour des montants de corruption passive et active des enseignants<sup>43</sup>. Les conséquences sont alors, la régression du taux de scolarité, mais aussi la saturation des structures d'accueil à tous les niveaux: dans les universités et instituts supérieurs, les salles de cours prévues pour une capacité de 50 ou 100 étudiants accueillent entre 200 et 500 personnes. Les étudiants sont obligés de se réveiller de bonne heure (4 ou 5 heures du matin) pour pouvoir avoir une place dans le local. La situation n'est pas meilleure non plus au niveau de beaucoup d'écoles primaires et secondaires où les bancs, les tableaux sont un luxe dans une salle de cours. Dans tous ces établissements, les installations sanitaires sont insalubres ou inexistantes.

<sup>42</sup> PNUD-RDC, Op. Cit.

<sup>43</sup> LUZOLELE et Al.(1999), Op. Cit.

La crise de l'éducation se traduit finalement par "la démotivation du personnel enseignant, le faible rendement attesté par d'importants taux de déperdition, le bas niveau d'acquis réalisé par les apprenants à tous les niveaux, l'inadéquation de la formation reçue par rapport aux besoins des apprenants et de la société"<sup>44</sup>, des retards et allongements des études dus aux perturbations des calendriers scolaires ou aux fermetures des établissements pour des raisons politiques. Ces retards scolaires par rapport aux âges de référence provoquent le problème de vieillissement des élèves et des étudiants qui voient la durée de leur vie active diminuée. En effet, selon le Ministère de l'Education nationale, plus de 30% des étudiants à l'université

<sup>44</sup> PNUD-RDC, Op. Cit.

ou dans les instituts supérieurs (candidature et licence) sont âgés de 26 à 28 ans.

Aux indicateurs du développement humain que nous venons de décrire-revenu, santé, alimentation, éducation, nous ajoutons les conditions de logement des congolais, un des cinq éléments qui composent la matrice de vulnérabilité définie par Moser<sup>45</sup>. Sans oublier les efforts que les pouvoirs publics doivent fournir pour définir un cadre précis et efficace des principes d'accès à la propriété, nous pouvons souligner les effets que la crise provoquent dans le domaine du logement. D'abord, le manque généralisé de revenus limitant la possibilité d'accéder au logement, fait que plusieurs personnes se confinent dans des logis exigus. Avec une telle promiscuité, les individus s'épanouissent mal, les tensions naissent souvent entre générations ou entre les dépendants et ceux qui ont un revenu au sein des ménages, phénomène que nous avons observé à Kinshasa<sup>46</sup>.

Au problème de promiscuité s'ajoute celui de l'assainissement de l'habitat (surtout en ville). Des latrines, pour la plus part à fosse arabe, qui sont souvent utilisées de façon communautaire, ne sont pas reliées aux égouts publics- environ 0 à 7% seulement des latrines le sont. Les ménages font eux-mêmes le vidange en enfouissant ou en rejetant à l'air libre ou dans la nature. L'évacuation des ordures ménagères se fait selon le même système. Les ménages enfouissent, incinèrent leurs déchets ou les rejettent souvent sur les voies publiques, dans les cours d'eau avoisinants ou dans d'autres espaces publics.<sup>47</sup>

Terminons ce commentaire sur les indicateurs du développement humain, en évoquant le peu de *capacité* qu'ont les congolais à être mobiles. La détérioration des infrastructures et des équipements de transport citée au premier plan des priorités dans le programme triennal minimum (1997-1999)<sup>48</sup> n'a pas uniquement pour conséquence la diminution des possibilités de développement économique qui peuvent être induites par les effets d'entraînement d'un secteur des transports performant. Elle constitue aussi un véritable calvaire pour les congolais qui sont obligés de longer à pied des artères publiques pour gagner leurs lieux de travail ou leurs destinations multiples.

**Les efforts à fournir, les stratégies à adopter pour éliminer la pauvreté au Congo doivent s'inscrire dans une perspective durable. Pour cela, il faudra que cette volonté se construise un socle, une base solide pour que les effets et les résultats de toutes les actions entreprises soient durables. En d'autres termes, il faudra que les stratégies de long terme dans les domaines de la reconstruction économique, de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, du logement, du transport et de l'assainissement soient capables de prendre le relais des stratégies d'urgence (option durable des actions de lutte contre la pauvreté). Ces dernières, les stratégies d'urgence, constituent pour nous des actions qui chercheraient à combler d'abord le retard ou le gap que connaît la RDC par rapport à certaines moyennes des indicateurs de développement**

<sup>45</sup> MOSER C., Op. Cit.  
(Pour établir le profil de pauvreté, Moser utilise une matrice de vulnérabilité composée de cinq éléments: le travail(activité ou source de revenus), le capital humain(éducation, santé), le logement(accès à la propriété, état et capacité du logement), les relations familiales(relations entre membres du ménage), le capital social(nature, qualité et quantité des réseaux dans lesquels les individus ou les ménages s'insèrent).

<sup>46</sup> LUZOLELE et Al.(1999), Op. Cit.

<sup>47</sup> PNUD-RDC, Op. Cit.

<sup>48</sup> MINISTERE DU PLAN, PORTEFEUILLE ET DEVELOPPEMENT, Programme triennal minimum 1997-1999, République Démocratique du Congo.

**humain en Afrique subsaharienne, y compris l'amélioration du capital social international qui lui supprime l'isolement sur la scène internationale. La durabilité de ces actions dépendra des réponses données aux temps sociologiques et économiques du processus du développement humain durable.**

## **5. Quelles stratégies de lutte contre la pauvreté pour la RDC?**

Comme nous allons le souligner ci-dessous, les stratégies de la lutte contre la pauvreté au Congo devront tableer sur les principales capacités dont les congolais sont privés aujourd'hui: le revenu, l'éducation, les soins, la facilité de mobilité et le désir de participer à la prise des décisions qui concernent leur devenir. Tout ceci rencontre sur plusieurs points la stratégie de lutte contre la pauvreté basée sur des actions de dépaupérisation définies par les Nations unies et prônée par la Banque mondiale en trois points<sup>49</sup>:

1. Apporter l'attention aux possibilités de développement du secteur privé, aux équilibres financiers, aux conditions macro-économiques d'une croissance fondée sur la valorisation du travail (**Développement du secteur privé et amélioration des mécanismes des marchés**).
2. Politique d'investissement dans le capital humain spécifiquement orientée vers les pauvres et insistance sur un développement institutionnel permettant la participation des bénéficiaires à toutes les étapes des actions entreprises et au débat socio-politique en général (**Participation des bénéficiaires dans les prises des décisions les concernant**).
3. Organisation ou renforcement d'un "safety net" adapté aux conditions locales, et susceptible de diminuer la précarité qui affecte les pauvres et renforce leur condition (**Création des filets de sécurité**).

En plus de ce que SEN propose en termes de recouvrement des capacités de fonctionnement, les congolais doivent convertir en objectifs positifs ce qu'ils ont reconnu comme problèmes ayant détruit le tissu social et économique du pays lors de la CNS (1991-1996), dans le programme de stabilisation et relance de l'économie (1997), et dernièrement dans le pacte républicain signé à Gaborone dans le cadre des travaux du pré-dialogue intercongolais (voir plus haut).

Ces stratégies, malgré leur valeur théorique indéniable, ne fonctionnent pas comme des recettes miracles et la prise de conscience des causes ayant détruit le tissu socio-économique du pays ne suffit pas pour éliminer la pauvreté. Leur réussite est contingentée par l'application ou l'adoption de la part des acteurs économiques (Etat et privés) d'un certain nombre de principes et d'attitudes qui sont censés les accompagner.

La croissance économique seule suffira-t-elle pour éradiquer la pauvreté au Congo ?

<sup>49</sup> STAES, V., 1995, Politique de lutte contre la pauvreté: rapport définitif Bruxelles: AGCD.

Nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, une majorité d'économistes s'accorde à reconnaître que la croissance économique est la meilleure politique contre la pauvreté. Cependant, la Banque Mondiale qui en vante les qualités vertueuses, constate que l'ensemble de l'Asie du Sud (22% de la population mondiale) tout en affichant le taux de croissance le plus élevé grâce à son intégration dans l'économie mondiale, abrite 40% des pauvres de la planète; la pauvreté ne cesse d'y croître: le *Rapport sur le développement dans le Monde 2000* signale que le nombre de pauvres vivant avec moins de 1\$ par jour était en 1998 de 522 millions en Asie du Sud et ce chiffre est en augmentation constante...<sup>50</sup>

<sup>51</sup> [http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni\\_1403\\_pl.html](http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni_1403_pl.html)

Ce constat de la faiblesse de la croissance économique à réduire d'une manière généralisée la pauvreté ne date pas d'aujourd'hui.

*Depuis 1950, les pays en Développement avaient pour trait commun l'objectif d'accélérer la progression de la production destinée à accroître le bien-être matériel des populations. La croissance était un moyen et non une fin en soi. L'objectif affiché était d'éliminer la pauvreté... Les partisans de la croissance présupposaient que ses bienfaits s'étendraient à tous et auraient pour effet d'élever fortement le niveau de vie matériel et culturel de la population...Malheureusement, dès la fin des années 60 et durant les années 70, un nombre croissant d'analystes parvinrent à la conclusion que bien souvent les fruits du développement n'atteignaient pas les pauvres, ou du moins pas complètement: par endroits la croissance a créé un sous-emploi de la main-d'oeuvre particulièrement dans l'agriculture...Albert Fishlow a montré qu'au Brésil, entre 1960 et 1970, période où le revenu par habitant augmentait de 22%, l'inégalité de sa répartition s'aggravait et le coefficient de Gini en dix ans passait de 0,59 à 0,63... Ce fut alors banal d'affirmer que dans une partie du Tiers-Monde la croissance s'accompagne d'une aggravation de l'inégalité... Pays après pays, la croissance économique s'accompagne d'un accroissement des disparités de revenus, tant entre les personnes qu'entre les régions. Pays après pays, les masses se plaignent que le développement n'a pas changé leur vie quotidienne. Bien souvent la croissance économique n'a guère contribué à la justice sociale. Elle s'est accompagnée d'une augmentation du chômage, d'une dégradation des services sociaux et d'un accroissement de la pauvreté absolue et relative...<sup>51</sup>*

<sup>51</sup> GRIFFIN Keith, 1989, *Stratégies de développement*, Ed. Economica, Paris. (371 pages).

Concernant le Congo, PEEMANS rappelle que les flux financiers extérieurs et les outils de production sophistiqués qui ont servi, avant et après 1960, à constituer un « noyau d'accumulation ne concernaient directement que les revenus et le mode de consommation d'une fraction de la population jamais supérieure à 10% de l'ensemble. Cette polarisation se conjugait avec d'énormes disparités de distribution à l'intérieur même de cette minorité en faveur d'une infirme minorité inférieure à 1%...La dégradation du secteur public dans les années 1980 a entraîné une paupérisation massive de la petite classe moyenne bureaucratique qui vivait du rôle de l'Etat dans l'économie.<sup>52</sup>

<sup>52</sup> PEEMANS J.P., 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Ed. L'Harmattan, Paris.(p.102)

Nous voulons donc souligner le fait que, même s'il n'est pas interdit d'espérer et de croire que la situation socio-économique va s'améliorer au Congo, les choses ne vont pas changer très vite et pour tout le monde. L'amélioration de la situation économique n'induirait pas nécessairement la disparition totale de la pauvreté.

L'objectif de la croissance économique, dans un environnement macro-économique national assaini, devra s'étayer d'un certain nombre d'attitudes volontaristes, réalistes, pratiques et soutenues pour réduire l'incidence de la pauvreté et les risques des menaces de crises futures.

Dès lors la nécessité d'une vigilance accrue des mécanismes qui produisent des exclusions et la prise en compte des stratégies qui doivent être mises en place par des politiques publiques volontaristes appelées à accompagner les efforts des acteurs économiques à augmenter la production. L'Etat devra jouer son rôle régulateur du cadre social et macro-économique. *En dépassant l'opposition classique entre l'Etat et le marché, le premier doit jouer un rôle de « catalyseur » en créant des conditions favorables à la mobilisation des populations pour un développement participatif local, par la décentralisation et l'application du principe de respect de la loi et du droit de propriété...fondements d'une économie de marché.*<sup>53</sup>

<sup>53</sup> FAO, 2000, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, enseignements des 50 dernières années, Rome.(p.296)

Dans le Congo post-conflit, les stratégies à appliquer consisteront donc à transformer les faiblesses en objectifs ou les problèmes des années antérieures en états ou objectifs positifs. **Le rôle régulateur de l'Etat sera de créer les mécanismes qui transforment les états négatifs actuels en termes de privations des capacités, en états positifs c'est-à-dire la création des mécanismes qui favorisent l'épanouissement et l'utilisation des capacités de fonctionnement pour l'ensemble des congolais sur le plan des revenus (emplois), de l'éducation (amélioration des infrastructures), de la santé (réhabilitation des infrastructures et facilité l'accès au plus grand nombre de congolais), des transports (pour faciliter la mobilité des personnes et la circulation des marchandises), de l'assainissement du cadre de vie (pour lutter contre les maladies endémiques).**

A notre humble avis, deux attitudes doivent orienter les actions des décideurs congolais dans la lutte contre la pauvreté. Il faut non seulement apporter des solutions aux problèmes urgents de manque de capacités de fonctionnement (santé, éducation, alimentation, transport) mais aussi créer des mécanismes étatiques et parastataux qui préviennent **les menaces** conduisant les individus et les ménages vers l'état de pauvreté.

Ces menaces, comme les causes de la pauvreté, présentent des multiples facettes. Selon Moser<sup>54</sup>, les modifications de l'environnement qui menacent le bien-être peuvent être d'ordre économique, écologique, social, ou politique; cette notion permet de mieux saisir les processus évolutifs vers un état de pauvreté; **Moser indique qu'il faut identifier non seulement la men-**

<sup>54</sup> MOSER C., Op. Cit.



**ace, mais aussi la capacité de réaction, de résistance des individus, des ménages, des communautés face à l'adversité.**

SEN considère le développement comme un processus d'expansion des libertés réelles (libertés de choix) dont doivent jouir les individus et qui exige la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux libertés: la pauvreté aussi bien que la tyrannie, l'absence d'opportunités économiques comme les conditions sociales précaires, l'inexistence de services publics autant que l'intolérance ou la répression systématique exercée par les Etats autoritaires.

Les autorités politiques congolaises devront donc se détourner de toutes attitudes, pratiques et vellétés qui aboutissent à l'exclusion, au déni de participation des congolais à la vie politique, au refus de libertés qui anéantit les initiatives de la population. Au contraire, aux efforts d'assainissement de l'économie nationale, doivent s'ajouter la prise en compte des mécanismes positifs mis en place par les congolais pour faire face aux longues années d'adversité: par exemple, le rôle du capital social productif, *si faible soit-il*, (la confiance, les normes et les réseaux de réciprocité ancrés dans les organisations sociales) construit et vécu par les différentes associations congolaises.

**La traduction en lois des objectifs (options dont les congolais peuvent disposer) que les gens cherchent à atteindre pour améliorer leur bien-être. Ces objectifs sont multidimensionnels et dépendent des possibilités économiques, des libertés politiques, de l'environnement social et des conditions qui favorisent l'accès aux services sociaux ou qui encouragent les initiatives.**

La codification institutionnelle des opportunités à offrir aux populations congolaises dépend de la manière dont les congolais vont exercer leurs libertés, par l'intermédiaire de leur participation aux choix sociaux et à l'élaboration des décisions publiques qui améliorent ces opportunités<sup>55</sup>.

<sup>55</sup> SEN, Op. Cit.

A la lumière des écrits de SEN, **lutter contre la pauvreté des congolais pour les politiques publiques signifiera: lutter contre le déni de libertés et éliminer les privations dont souffrent les congolais et donc étendre leurs capacités de fonctionnement –fonctionnements réels (éducation, santé, alimentation, logement, mobilité) en tenant compte de toutes les dimensions qui construisent l'être humain et qui augmentent sa productivité et la faculté de gagner sa vie.**

A notre avis, la lutte contre la pauvreté au Congo, en termes de traduction en lois des opportunités et possibilités à offrir aux congolais afin que ceux-ci puissent transformer leurs objectifs en réalité vitale, concernera les six dimensions qui composent la complexité de la vie humaine, car pour combattre durablement la pauvreté il faut nécessairement agir sur plusieurs fronts:

- la dimension économique, car elle est inductrice de la création de richesses. Le code d'investissement et la politique de taxation doivent favoriser la croissance économique, en recherchant, dans le cadre de développement global, l'équilibre entre d'un côté les politiques du gouvernement, les autres institutions sociales et politiques (société civile) et de l'autre côté le meilleur fonctionnement des marchés. Cette synergie entre des éléments hétérogènes renforce ces derniers mutuellement. L'Etat tentaculaire, à l'origine de beaucoup de malversations, et la libéralisation à outrance des marchés doivent être combattus.

- la dimension sociale, l'ensemble des services sociaux pour lesquels les congolais n'ont pas aujourd'hui un accès équitable (soins de santé, éducation, logement, emploi). Le principe de biens publics accessibles à tous les congolais doit être appliqué. Lors de nos recherches sur les manifestations de la pauvreté à Kinshasa en 1998<sup>56</sup>, il est apparu que les personnes démunies cherchent à mobiliser leurs liens sociaux ou leur capital social plus pour résoudre des problèmes liés à la santé et à l'éducation (frais scolaires) qu'à l'alimentation. Et au niveau de l'aide publique, l'aide alimentaire gratuite est susceptible de distorsions d'incitation et crée une dépendance perverse improductive. Pour l'aide alimentaire, on pourrait généraliser la pratique de l'engagement personnel, comme outil de sélection exigeant le travail et l'effort des personnes démunies. Cette pratique a permis aux stratégies appelées FOOD FOR WORK ou MONEY FOR WORK d'obtenir des résultats substantiels dans le monde. C'est pourquoi, nous pensons que des **services ou programmes universels doivent être instaurés et la gratuité, pendant une période déterminée, pour certains services ciblés** concernant surtout les domaines de la santé (*pour certains médicaments contre les maladies endémiques*) et de l'éducation (*fournitures scolaires de base au niveau maternel et primaire*) peut être expérimentée pour des objectifs précis. En effet, la stratégie des programmes ou services universels et de la gratuité ciblée sur certains produits poursuit deux objectifs:

<sup>56</sup> LUZOLELE et Al.(1999),  
Op. Cit.

- elle évite les distorsions de l'incitation (car personne ne voudra se maintenir dans un état de maladie ou d'analphabétisme pour continuer à bénéficier de l'aide), la lourdeur et les coûts administratifs de "ciblage" ou de sélection à partir des critères de revenu, par exemple (difficulté de saisir le niveau exact de revenus des gens, la nature de répartition des ressources au sein des ménages et possibilité d'exclure ou d'exclure certaines personnes).
- elle permet, dans le cas de la RDC où les services sociaux adéquats sont devenus inaccessibles pour une proportion importante de la population, d'agir directement sur les mécanismes qui produisent des résultats ou d'*atteindre rapidement des résultats visibles*. Cette visibilité des résultats est importante pour l'ensemble des congolais qui doivent reconstruire la confiance dans un Etat minimum qui fonctionne et qui vont interpréter cela comme le démarrage d'un changement social tant attendu. Des politiques sociales spécifiques doivent également être décidées ou améliorées pour les personnes du troisième âge, pour la petite enfance, pour les personnes handicapées et pour les enfants de la rue ou souffrant de la malnutrition.

- la dimension politique qui doit rencontrer des valeurs telles que les droits de l'homme, les libertés civiles, l'égalité civile. En effet, *“l'obtention des droits civiques donne aux citoyens la possibilité d'attirer l'attention sur leurs besoins élémentaires et d'exercer des pressions en faveur d'une action publique adéquate”*<sup>57</sup>. Ni le parti unique sous la deuxième république, ni l'interdiction d'activités politiques sous Laurent D. Kabila n'ont permis aux congolais de revendiquer ces droits.
- la dimension culturelle qui se réfère à la constitution de l'estime de soi, personnelle et de l'identité communautaire. Pour recouvrer les valeurs sociétales et culturelles qui puissent guider l'ensemble de congolais dans la poursuite de l'intérêt général d'abord.
- la dimension écologique qui doit garantir le respect de la nature comme réservoir de vie et patrimoine des générations futures.
- la dimension spirituelle qui doit assainir l'espace religieux qui renferme un grand nombre de congolais dans des croyances qui ne les aident pas à donner un sens positif à leur vie. La prolifération de sectes et une certaine perversion de la religiosité dénature la quête individuelle de sens sur la vie qu'on mène ou que l'on voudrait mener en communauté car des exclusions naissent entre les sectes et des personnes ne participant pas de la même ferveur religieuse. Elles sont stigmatisées et diabolisées, ainsi la confiance est de nouveau ébranlée entre congolais.

<sup>57</sup> Ibidem.

La pauvreté c'est la non-potentialité d'utiliser ses capacités ou de saisir les opportunités pour améliorer son existence, faute de capitaux.

Nous avons souligné plus haut le caractère relatif de la perception de l'état de pauvreté. La nature de celle-ci varie selon les pays, les régions et comporte des dimensions qui vont au-delà du revenu et de la consommation. L'approche des besoins de base – **besoins essentiels**, a été la première d'aller au-delà des critères de revenus et de consommation (**croissance**). Cependant, dans la problématique de la lutte contre la pauvreté, elle a fini à son tour par être remplacée par les approches en termes de **richesses capitales et de moyens d'existence durables**. Ces nouvelles approches se focalisent sur d'autres aspects de la pauvreté tels que: la santé et l'état nutritionnel des personnes, l'espérance de vie à la naissance, le niveau de l'alphabétisation, le niveau de l'éducation, l'accès aux biens de production, le sens du poids de **voix** des membres du ménage ou de la communauté: ce sont là les termes dans lesquels les pauvres eux-mêmes ont souvent tendance à visualiser leur propre condition.

L'approche en termes de **richesses capitales et de moyens d'existence durables** souligne pour les pauvres le manque de **capitaux** pour assurer leurs moyens d'existence et les rendre durables. Ce sont ces capitaux qu'il conviendrait de fournir aux congolais pour amorcer et consolider le processus de développement durable. L'Etat devra faire tout ce qui est de son ressort pour que l'accès à ces capitaux soit renforcé pour tous par des **moyens légaux** (voir ci-dessus les six dimensions) et devienne une réalité au fur et à mesure pour l'ensemble de la société. *La promotion des capacités favorise, à la fois directement et indirectement, l'enrichissement des vies humaines et la réduction des privations, qui deviennent plus rares et moins pesantes* <sup>58</sup>.

<sup>58</sup> Ibidem.

Ces richesses capitales ou capitaux sont de cinq types<sup>59</sup>: les capitaux naturels (terre, forêt, eau, pâturages), les capitaux physiques (biens de production améliorant la productivité du travail, infrastructures économiques et sociales), les capitaux financiers (accès à l'argent), les capitaux humains (santé, éducation, alimentation, compétence technique), les capitaux sociaux (relations sociales, réseaux productifs).

Comme nous l'avons souligné ci-dessus en décrivant les causes de la pauvreté, l'attitude des politiques est déterminante dans l'accomplissement de ces capitaux et leur défaut au niveau des populations apparaît le plus souvent comme la conséquence d'une action délibérée de priver une grande partie de la population de l'accès aux ressources économiques et sociales. Dans le cas du Congo, nous sommes habitués à assister aux écarts monstrueux entre les niveaux de consommation des élites politiques et leurs clientèles d'une part, et de la grande masse populaire démunie, d'autre part.

Nous pouvons donc faire ici un rapprochement entre une certaine volonté politique de priver les populations de ces capitaux et le déni permanent de libertés élémentaires décrites par SEN, dont souffrent les individus. Ce déni de libertés concerne:

- *dans un cas la pauvreté économique: elle frustre les individus de la liberté d'échapper à la faim et à la malnutrition, de se procurer les remèdes existants pour se soigner, de se vêtir ou de se loger décentement, d'accéder à l'eau potable ou aux installations sanitaires.*
- *dans d'autres cas, l'absence de services publics ou de protection sociale (par exemple l'absence de surveillance épidémiologique, de système de santé, de structures scolaires, d'institution juridique veillant au respect de la loi.*
- *dans d'autres cas encore, une violation des droits politiques et civiques imposée par un régime autoritaire qui restreint les possibilités de participer à la vie sociale politique et économique de la collectivité.*

En RDC, Ces trois formes de déni de libertés se sont observées à travers les indicateurs que nous avons commentés ci-dessus. Sur le plan économique, le pouvoir d'achat des congolais ne fait que décroître. Sur le plan social (santé, éducation, alimentation), il y a des écarts à combler par rapport à beaucoup de ses voisins. Sur le plan de la démocratie participative, la faiblesse de celle-ci a provoqué l'isolement du pays en matière d'aide internationale par rapport à ses voisins.

Cette description des indicateurs nous conduit à considérer que les **actions urgentes** en RDC consisteraient d'abord à combler le gap, les écarts qu'elle accuse par rapport à certaines moyennes de ses voisins et ensuite à renforcer (améliorer) les indicateurs pour lesquels elle est mieux lotie que certains de ses voisins. Ce sont là des objectifs intermédiaires que les acteurs de développement doivent se fixer et qui peuvent être contrôlés par un organisme ou **un observatoire interdisciplinaire** du développement humain, tel que le PNUD vient de le faire au niveau du pays. Ces actions urgentes seront

<sup>59</sup> Union Européenne, DG Développement-Développement Rural et Sécurité Alimentaire, Politique Européenne d'appui au Développement Rural, Document d'Orientation Politique, 2000. Dans ce document on peut lire les définitions de ces différents capitaux.

**1. Les capitaux naturels:** ce sont les ressources naturelles telles que la terre, les forêts, l'eau et les pâturages, dont les populations tirent tout ou partie de leurs moyens d'existence; **2. Les capitaux physiques:** ils sont de deux sortes: a) les biens de production privés tels que le bétail, les outils, les machines, les bâtiments et les biens d'équipement, dont l'emploi permet l'amélioration de la productivité du travail et de la terre. b) les biens publics d'un pays qui forment 1) l'infrastructure économique: par exemple les routes, les marchés, le courant électrique, 2) l'infrastructure sociale: par exemple les cliniques et hôpitaux, les écoles. **3. Les capitaux financiers:** ils concernent l'accès de la population à l'argent, que se soit sous forme de revenu, ou d'épargne en liquide et en réalisable qui peut être converti en liquide en cas de besoin. **4. Les capitaux humains:** ils font allusion à la santé et à l'alimentation nécessaire à un travail soutenu, ainsi qu'au niveau d'éducation et de compétence technique qui permet ce travail productif. **5. Les capitaux sociaux:** ce sont les relations sociales sur lesquelles les personnes peuvent compter pour étendre l'horizon de leurs moyens d'existence; ils comprennent les liens familiaux et amicaux, les relations entre patron et client et autres relations féodales, l'appartenance à des groupes formels ou informels, et différents types d'arrangements et relations réciproques basées sur la confiance. Le capital social est plus positif et contribue à la fois à l'équité et au développement économique de plusieurs manières: il améliore l'efficacité des relations économiques en réduisant les coûts des transactions, il accroît l'efficacité de la gestion des ressources communautaires, il peut se substituer à un nantissement (gage, garantie), et réduire en même temps le coût

inscrites dans des stratégies à long terme qui trouveront leur appui sur des lois qui suppriment justement le déni de ces libertés.

En résumé, combattre la pauvreté en RDC signifiera, pour nous, faire fonctionner efficacement ensemble le marché, les mécanismes démocratiques, les espaces d'expression libre et les services sociaux, agissant ainsi sur plusieurs fronts. Pour cela il faudra:

1. répondre aux intérêts stratégiques des populations en termes des lois et mesures multiples qui améliorent l'environnement politique, économique et social des populations, mesures à prendre avec la participation de tous les acteurs sociaux parce que la faiblesse du stock du capital social des congolais, le ciment social ou l'éthique collective affaiblis, les a rendus vulnérables aux différents chocs économiques et politiques. Les congolais et leurs dirigeants doivent prendre conscience que les solutions pour le développement durable de leur pays doivent d'abord venir d'eux-mêmes et non de l'extérieur. Ils doivent combattre leur propre '*individualisme de communautés*' ou 'l'individualisme communautaire exclusif des autres' qui conduit à l'anéantissement de l'intérêt général: chaque congolais prétend devenir le "*chef de...*", le patron, chaque communauté (ethnique ou autre) veut s'imposer comme maître des autres, un comportement de compétition improductive dont le résultat n'est que la destruction et la désintégration de la société congolaise entière. C'est cela que le Rapport PNUD-RDC 2000 appelle: la personnalisation et faiblesses idéologiques des partis politiques congolais qui aboutissent à chaque fois à l'éclatement en ailes rivales. Il y a donc un déficit important de la culture de primauté de l'intérêt général, au sein des organisations congolaises (*associations ou sociétés civiles, partis politiques*). **(élimination des causes de la pauvreté).**

2. traduire les objectifs de ces lois dans les stratégies et actions qui éliminent les privations des capacités (**manifestations de la pauvreté**) des populations en satisfaisant leurs besoins pratiques dans leur vécu quotidien au niveau de : capacité de mobilité, capacité de se faire soigner dans les meilleures conditions, capacité d'envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles, capacité de s'approvisionner en aliments sains disponibles et à un meilleur prix, capacité de participer, dans des espaces et forum appropriés, aux décisions qui concernent leur vie dans leur environnement social et naturel sain.

## 6. Les temps sociologique et économique de la lutte contre la pauvreté au Congo

### 6.1 Le temps sociologique de la lutte contre la pauvreté

La perte des références et des repères pour les congolais en général et entre les génération en particulier est une des causes oubliées des crises que traverse le Congo.

La preuve de ce que nous avançons est l'échec de la Conférence Nationale Souveraine<sup>60</sup> qui devait être l'émanation même du type de retrouvailles

de l'emprunt pour les pauvres, les réseaux sociaux facilitent la transmission des connaissances et ouvrent de nouvelles occasions de moyens d'existence.

<sup>60</sup> La Conférence Nationale Souveraine a débuté en 1991 et s'est prolongée par ses organes jusqu'en 1997.

traditionnelles sous forme **de palabre africaine comme repère et références** entre fils du pays pour résoudre les problèmes sans violence et adopter des attitudes positives en s'alignant sur les normes et règles traditionnelles. Finalement, ayant mis de côté cette référence non intériorisée, la confusion organisée s'est manifestée par le passage d'une institution à une autre:

- Conférence Nationale Souveraine (CNS) en 1991, puis Haut Conseil de la République (HCR) 1992, enfin Haut Conseil de la République-Parlement de la Transition (HCR-PT) en 1993.
- Est-ce l'histoire qui se répète ou sommes-nous entrain d'expérimenter la philosophie politique: hier c'était les Accords de Lusaka, aujourd'hui le pré-dialogue intercongolais à Garobone, demain peut-être le dialogue intercongolais à Addis-Abeba.

Cela devrait être rappelé pour souligner que l'examen des causes de la crise est importante pour des dirigeants politiques, mais ce qui est encore plus crucial c'est la résolution d'une politique volontariste qui change le cours des choses en transformant les problèmes et les causes de la crise du passé en objectifs positifs pour la collectivité congolaise.

Les congolais sont appelés à reconstruire ce qu'ils ont détruit en recourant les meilleures valeurs de leur **identité, de leur culture**<sup>61</sup> de résoudre les différends par le dialogue franc basé sur la confiance mutuelle et au sein des institutions transparentes non exclusives comptant sur la participation de tous: dans les **quartiers, les communes, les villes, les régions**... Dans l'optique de la "bonne gouvernance", ces institutions doivent être dictées par le souci de décentralisation du pouvoir central. Cette décentralisation constitue une réponse à la fois aux exigences de la reconstruction du capital social qui requiert une forte participation de la population et des organisations de base - **entreprises, associations, ONG, administrations locales** -, et au souci **d'élargissement des espaces de pouvoir** (décentralisation ou déconcentration) qui attireront des leaders congolais qui aujourd'hui ou par le passé se neutralisent ou se sont neutralisés à travers des luttes interminables au niveau du pouvoir central. L'objectif primordial de la stratégie de l'élargissement des espaces de pouvoir serait donc de briser le paradoxe de l'Etat congolais centralisé, "**un monstre tentaculaire**"<sup>62</sup>, mais **inefficace** brillant par son absence dans les services du domaine public: éducation, santé, sécurité, etc. Par l'application du principe de **subsidiarité** exprimé dans le *Programme de stabilisation et de relance de l'économie*<sup>63</sup>, l'Etat congolais renforcera ces espaces de pouvoir, en leur conférant un vrai rôle de gestion de proximité basé sur **le respect de certaines règles traditionnelles locales constituant le repère culturel dans chaque espace de pouvoir élargi: respect de la parole donnée, respect des contrats pour l'intérêt communautaire (collectif), contrôle social, respect des anciens, etc.**

L'Etat central se concentrera alors sur son rôle régulateur dans les domaines de: l'établissement des règles, la gestion macro-économique, l'équité et la justice, la sécurité publique et la défense du territoire, les infrastructures

<sup>61</sup> VERHELST T., 1987, Des racines pour vivre, Sud-Nord: Identités culturelles et Développement, Ed. Duculot, Paris-Gembloux.

<sup>62</sup> Gouvernement de la République, Programme de stabilisation et de relance de l'économie, Communication du Gouvernement à la Réunion des Amis de la République Démocratique du Congo, 12 novembre 1997.

<sup>63</sup> Ibidem.

de base, la santé publique et l'éducation. En un mot, la décentralisation ou les espaces de pouvoir élargis, dans le contexte précis du Congo, constitue une stratégie qui diminuera dans le temps la "pression politicienne partisane et clientéliste" des leaders congolais attirés aujourd'hui par l'unique espace politique du pouvoir centralisé représenté par le pouvoir dans la ville de Kinshasa. L'élargissement des espaces de pouvoir créera donc l'occasion pour les leaders congolais de se détourner de Kinshasa et de battre campagne dans les nouveaux espaces de pouvoir au niveau provincial ou local. Sur le plan sociologique, ces nouvelles structures socio-politiques décentralisées permettront aux congolais **d'absorber les nouveaux codes de conduite des affaires publiques** (administration et autres services publics), en diminuant tout risque d'exploitation négative de ce capital social local grâce au contrôle social de proximité.

Ensuite, il y a le décalage à combler entre les générations qui possèdent des **éléments de comparaison ou de référence entre deux périodes** et celles qui ne connaissent que la culture ou la reproduction du système de crise: la période d'avant les crises où les structures étatiques fonctionnaient (par exemple, le bon fonctionnement du système de logement des étudiants dans les campus universitaires et l'absence de corruption dans les services publics) et la période actuelle où les services publics sont quasi inexistantes (par exemple, les étudiants sont logés dans des conditions inhumaines en dépassant les capacités des chambres, les installations sanitaires sont défectueuses, et la corruption est souvent exigée pour accéder aux services publics). Il pourrait donc subsister des difficultés à changer la culture, les mentalités d'une part des congolais qui ne possèdent pas de références, ni de repères de la situation antérieure aux crises et d'autre part des perdants dans le changement des structures et des normes sociales.

Pourquoi insiste-t-on sur le rôle des repères dans le cadre de l'élargissement des espaces de pouvoir ?

La culture de la pauvreté<sup>64</sup> comme réalité sociale ou tradition négative reproduite générations après générations (va exiger un temps sociologique plus ou moins long que ne le souhaitent les attentes de la population congolaise pour la satisfaction immédiate de ses besoins. Certains de ces besoins vont exiger un travail de longue haleine, en termes de **renforcement des capacités** à travers la **formation**, la **pédagogie d'accompagnement** (culture dans l'administration publique, initiation à l'entrepreneuriat, etc...) pour qu'ils soient transformés en actions durables à cause des blocages, des résistances des forces négatives au changement.

La reconstruction de la **confiance mutuelle entre congolais** et **l'apprentissage des repères** pour des jeunes générations nécessitent forcément des **expériences répétées** et donc une certaine durée. Pour amorcer cette reconstruction, des institutions appropriées doivent être initiées en articulant ou en créant une synergie dynamique entre les **espaces culturels** de rencontres régulières entre l'administration locale (qui représente le pouvoir), les associations locales, les ONG locales, les entreprises locales et les

<sup>64</sup> Parmi les éléments que décrit O. LEWIS dans sa définition de la culture de la pauvreté, nous retrouvons: le recours fréquent à la violence pour résoudre les querelles..., l'initiation précoce à la vie sexuelle, l'abandon relativement fréquent de l'épouse et des enfants, les châtiments corporels pour les enfants et les femmes, la prédominance de la famille souche, une forte prédisposition à l'autoritarisme, et l'accent mis sur la solidarité familiale -idéal rarement atteint; une préférence pour le présent, accompagnée d'une relative impossibilité à remettre les plaisirs ou les projets au lendemain, un sens de la résignation et un fatalisme fondés sur les dures réalités de leur existence, la croyance en la supériorité masculine qui se cristallise dans le culte de la masculinité dont la conséquence chez la femme est le complexe du martyr (LEWIS O., 1963, Les enfants de Sanchez, autobiographie d'une famille mexicaine, Ed. Gallimard 638 p.)

## espaces de pouvoir élargis.

Ces espaces ont pour mission la “re-situation” des sites symboliques d’appartenance<sup>65</sup>, des croyances pratiques (= ensemble de significations qui permettent aux membres d’un groupe d’interpréter et d’agir sur leur environnement), des références profondes des congolais qui vont dicter les nouveaux comportements à suivre dans des contextes déterminés. Ce sont des *repères collectifs* (communs) d’appui au changement qui doivent être intériorisés par tous les congolais et qui produiront les **normes** et les **règles du capital social productif** aussi bien sur le plan politique que économique dont le Congo a besoin pour son développement participatif durable.

Dans le cadre de la reconstruction sociale et économique du pays, notre approche en termes des espaces de pouvoir élargis et des espaces culturels diffère des propositions exprimées dans le Programme de stabilisation et de relance économique et dans le Rapport National sur le Développement Humain 2000.

*Premièrement, le Programme de Stabilisation prône l’approche participative en proposant la création d’un **Conseil économique et social** qui serait une structure de consultation et de proposition en matière de politiques et réformes économiques et sociales, en même temps qu’il servira de lieu de concertation entre le pouvoir et la société civile en vue de bâtir le consensus indispensable à une mise en oeuvre harmonieuse des politiques et réformes*<sup>66</sup>. Bien que cette structure soit pérenne, elle ne montre pas clairement ses liens ou ses implications avec des entités locales ou des espaces élargis de pouvoir. Elle n’indique pas non plus, selon notre approche des espaces culturels, **l’esprit ou le fondement culturel** qui doit animer les participants à cette institution. Le consensus auquel elle fait allusion, nous paraît participer uniquement du ressort de la procédure qui mette les participants d’accord sur les actions à entreprendre. Il y a donc absence de repère en termes de normes et règles qui doivent guider les membres de ce Conseil économique et social et risque de ne pas prendre en compte des institutions émanant des espaces de pouvoir élargis (ou décentralisés). En d’autres termes, il faut en même temps distinguer les espaces culturels, des espaces constituant le “conseil économique et social” et décentraliser ces deux types d’espaces.

Deuxièmement, le Rapport National sur le Développement Humain 2000<sup>67</sup>, propose d’initier des *projets communautaires de construction sociale et économique qui renforcent les capacités des groupements et de l’administration locale dans l’identification des besoins et des actions qui en découlent, ainsi que dans l’exécution participative de ces actions. Le renforcement des capacités portera sur la création des **Conseils sociaux et économiques communautaires**, la planification et l’exécution des activités de reconstruction, ainsi que sur la gestion des ressources financières.*

Ces projets communautaires et les structures des Conseils sociaux et économiques nous semblent plutôt limités dans le temps et n’agir que d’une

<sup>65</sup> ZAOUAL Hassan, 1999-2000, Culture et Développement économique, Chaire spéciale, Institut de politique et de Gestion du développement, RUCA, Antwerpen(Belgique).

<sup>66</sup> Gouvernement de la République, Programme de stabilisation et de relance de l’économie, Communication du Gouvernement à la Réunion des Amis de la République Démocratique du Congo, 12 novembre 1997, p. 13

<sup>67</sup> PNUD/CONGO, Rapport National sur le Développement Humain 2000, P.205



manière ponctuelle, *juste le temps nécessaire pour résoudre les dégâts causés par la guerre*, le temps de la reconstruction. Alors que le souci principal doit être d'inscrire ces structures dans la durée, même en dehors des périodes de crise. En plus, même si le terme "conseil social et communautaire" suppose l'existence des normes et des règles au niveau d'une communauté, les Conseils sociaux et économiques communautaires ne soulignent pas l'esprit avec lequel les membres de ces conseils devront travailler et ne font pas la distinction entre ce que nous appelons espace culturel, lieu de rencontre et de réflexion de toutes les forces sociales et des associations ou organisations civiles, et espaces de pouvoir élargis qui représentent au niveau local l'administration et l'Etat central.

Notre approche en termes d'espaces culturels - lieux de rencontre, de réflexion, d'échange -, et d'espaces de pouvoir élargis – entités étatiques décentralisées, permet aux espaces culturels de produire des normes et des règles sociales qui animent les populations et leurs représentants et aux espaces de pouvoir élargis de gérer les choses de la république avec la participation de tous les acteurs, à la fois dans le respect des lois de la République et dont l'éthique de travail est guidée par des règles ou normes véhiculées et insufflées à travers les espaces culturels. A notre avis, les deux structures, le Conseil économique et social suggéré dans le Programme de stabilisation et de relance de l'économie et les Conseils sociaux et économiques communautaires proposés dans le Rapport National sur le Développement 2000 désigneraient la même institution et sont une émanation de ce que nous appelons Espaces de pouvoir élargis.

**A notre avis, l'institution des espaces culturels et des espaces de pouvoir élargis (décentralisés) doit produire ou reconstruire progressivement le stock du capital social en déficit aujourd'hui en RDC.**

**Le capital social** est défini de nos jours comme "l'ensemble des valeurs et croyances que les citoyens partagent dans chacune de leurs relations ou transactions et qui donnent un sens et assurent des objectifs de plusieurs sortes de règles"<sup>68</sup>. En d'autres termes, **le capital social** désigne les relations sociales sur lesquelles les personnes peuvent compter pour étendre l'horizon de leurs moyens d'existence; ils comprennent les liens familiaux et amicaux, les relations entre patron et client et autres relations féodales, l'appartenance à des groupes formels ou informels, et différents types d'arrangements et relations réciproques basées sur la confiance. Des études montrent aujourd'hui que le capital social est plus positif et contribue à la fois à l'équité et au développement économique de plusieurs manières: il améliore l'efficacité des relations économiques en réduisant les coûts des transactions, il accroît l'efficacité de la gestion des ressources communautaires. Dans la stratégie du crédit communautaire, par exemple, il peut se substituer à un nantissement (gage, garantie), et réduire en même temps le coût de l'emprunt pour les pauvres. Comme "réseaux sociaux", le capital social facilite la transmission des connaissances et ouvrent de nouvelles occasions de moyens d'existence.

<sup>68</sup> MASKELL P., Social Capital, Innovation, and Competitiveness, In Social Capital, Critical Perspectives, Ed. Stephen Baron & Alii, OXFORD, 2000, pp.11-123.

Il va sans dire que tout capital social n'est pas nécessairement positif pour l'ensemble de la communauté. Notre approche s'attache plutôt au capital social dont la caractéristique principale serait d'être inclusif et non exclusif des autres <sup>69</sup>.

<sup>69</sup> DEEPA NARAYAN, 1999, Bonds and Bridges: Social Capital And Poverty, Word Bank.

Contrairement aux études de Bourdieu qui ont utilisé le concept de Capital social pour montrer comment les groupes élites utilisent leurs contacts pour reproduire leurs privilèges, Coleman a élargi ce concept en incluant les relations sociales à des groupes non-élitistes poursuivant certains objectifs collectifs. Aujourd'hui, Putnam a élargi le débat sur les politiques publiques. Dans ses études sur l'Italie, en définissant le Capital social en ces termes "features of social life- networks, norms, and trust- that enable participants to act together more effectively to pursue shared objectives"<sup>70</sup>, Putnam a démontré que la différence dans les performances économiques entre l'Italie du Nord riche et celle du Sud pauvre provenait des écarts principalement à trois niveaux<sup>71</sup>:

<sup>70</sup>SCHULLER T. & Alii, Social Capital: A Review and Critique, In Social Capital, Critical Perspectives, Ed. Stephen Baron & Alii, OXFORD, 2000, pp. 1-38.

<sup>71</sup> PUTNAM R. D. & Alii, Economic growth and social capital in Italy, In Partha Dasgupta, Ismail Serageldin, Social Capital, A Multifaceted Perspective, 1999, pp.253-268.

- 1. L'engagement civique** (importance des journaux, disponibilité dans les associations sportives et culturelles et le comportement politique des citoyens pendant les référendums, leurs préférences dans les votes).
- 2. La performance institutionnelle** (au niveau des gouvernements régionaux dans le cadre des innovations apportées aux mesures législatives budgétaires dans les domaines des préventions médicales et de la protection des consommateurs, aussi dans le cadre des mesures directes prises pour répondre rapidement aux besoins et demandes des citoyens sur certains programmes en application).
- 3. La satisfaction des citoyens** (celle-ci juge de l'action de leurs mandataires publiques).

Force est de constater que ces trois éléments ne fonctionnent pas efficacement ou pas du tout dans le Congo d'aujourd'hui. L'engagement civique des congolais dans les associations et multiples plates-formes développe souvent des stratégies très individualistes et leur participation à la prise des décisions concernant leur vie est inexistante. Dès lors on ne peut pas s'attendre que la population congolaise se dise satisfaite de la performance des institutions qui la gouverne.

Ceci est bien reconnu par les plus hautes autorités congolaises elles-mêmes, de la Conférence Nationale souveraine au discours du 14 avril 2001 prononcé par le président J. Kabila qui s'adressait au nouveau gouvernement et aux congolais en ces termes:

"Le peuple congolais tout entier attend donc du gouvernement des réponses concrètes à ses aspirations, à savoir: l'instauration de la paix, la poursuite du processus de la démocratisation, la reconstruction nationale ainsi que la promotion d'une économie sociale de marché qui améliore le cadre

économique du pays et influe positivement sur le bien-être de nos populations. (Et il ajoutait) « Le gouvernement ne pourra réaliser les objectifs lui assignés qu'en respectant rigoureusement la **déontologie** qui s'impose à tous ceux qui détiennent les charges publiques, à savoir: la recherche de l'intérêt général, le respect dû aux citoyens, le respect du principe de légalité, le devoir de dignité et de solidarité gouvernementale<sup>72</sup> ».

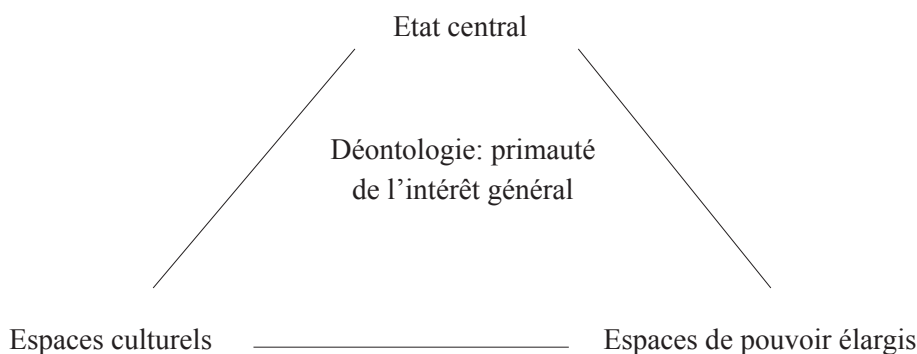
<sup>72</sup> Editoriale: La paix et le développement, In Congo-Afrique, Avril 2001, N° 354, pp. 195-196.

Cette déontologie, que nous soulignons, ne peut s'installer fortuitement du jour au lendemain. Elle a besoin de repères collectifs et sociaux pour se constituer. Ces derniers font défaut dans le Congo d'aujourd'hui. Dès lors la nécessité de concevoir des modèles de construction du capital local, national, et international, susceptibles d'induire le changement social dont le Congo a besoin pour résoudre le problème du vieillissement des règles de conduite traditionnelle, des règles mal établies ou contradictoires de la longue période de transition interminable que nous connaissons pour le moment.

Un exemple parmi tant d'autres, qui peut satisfaire les populations congolaises et renforcer leur engagement civique parce que les institutions qui les gouvernent se rapprochent d'elles et produisent des résultats visibles, est le **SPECTRE DE LA CONSTRUCTION DU CAPITAL SOCIAL CONGOLAIS**.

Celui-ci peut se construire sur trois piliers et doit produire d'abord des connections entre les différents acteurs congolais ou groupes d'acteurs, ensuite déterminer la bonne gouvernance de l'Etat, enfin inciter l'Etat à agir et inter-agir dans la distribution du capital social.

Nous le représentons comme suit:



**1. L'Etat central:** garant de la constitution de tous les congolais, remplissant toutes ses fonctions traditionnelles, et prônant devant toute chose la primauté de l'intérêt.

**2. Les Espaces culturels:** situés au niveau local de chaque entité administrative, les espaces culturels sont des lieux de rencontre entre congolais, lieux qui produisent et diffusent sans contraintes policières des normes, des règles sociales à travers des débats et différentes activités culturelles, lieux qui libèrent l'expression des congolais; lieux de réflexions ouverts à tous qui auront pour mission de densifier les relations sociales et la confiance entre

congolais.

**3. Les Espaces de pouvoir élargis** (décentralisés): comme les espaces culturels, les espaces de pouvoir élargis sont également situés au niveau local. Ils sont des espaces spécialisés ou techniques qui réfléchissent sur- et produisent par une approche participative-, des plans et programmes qui répondent aux intérêts et priorités exprimés par les populations. Les espaces de pouvoir élargis auront pour mission de dilater le pouvoir central de Kinshasa qui attire les convoitises de tous les politiques congolais qui considèrent Kinshasa comme l'unique espace dans lequel ils peuvent confirmer leur réussite politique. Les espaces de pouvoir élargis doivent permettre aux différents acteurs locaux de se renforcer mutuellement sur le plan économique (entreprises locales et efficacité des marchés), sur plan social (associations diverses, ONG, -société civile renouvelée ), sur le plan politique (démocratie participative).

Le capital social congolais (re)construit sur ces bases (les trois piliers) induira à court et long termes des mécanismes sociaux qui rendent l'engagement civique plus effectif, qui améliorent l'efficacité des institutions publiques, ainsi renaîtra la confiance des congolais en eux-mêmes, dans leurs autorités pour donner le meilleur d'eux-mêmes dans leurs entreprises et lieux de travail , une fois leurs **capacités fonctionnelles améliorées de jour en jour**. Ce sont ces changements de structures qui vont influencer la nouvelle culture de génération, de répartition et de l'utilisation des richesses produites par l'ensemble de la société.

## **6.2 Le temps économique de la lutte contre la pauvreté**

Le temps économique est régulé par le marché efficace. Le marché congolais dominé aujourd'hui par l'informel peut se redynamiser si un nouvel esprit d'entreprise voit le jour en effaçant les mauvaises expériences du passé telles que la zaïranisation qui a été le pire exemple d'une absorption improductive des ressources du pays.

L'Absorption productive des moyens et nouvelles structures économiques (**crédits et projets des entreprises privées et parastatales**) dépendront du rôle que l'Etat congolais entend jouer dans son option proclamée d'économie sociale de marché. En adoptant le principe d'économie sociale de marché, l'Etat congolais devra "combiner la liberté, à travers les mécanismes de marché, et l'égalité sociale, à travers son intervention".<sup>73</sup> Or, pour que l'économie redémarre, il faut que les contraintes qui pèsent sur les entreprises en RDC soient brisées.<sup>74</sup>

"l'instabilité de la situation politique, l'instabilité du cadre juridique et réglementaire, l'imprévisibilité de l'environnement macro-économique, la complexité du système fiscal, la défaillance des infrastructures, les tracasseries administratives, douanières et policières... Face à un Etat autoritaire, expansionniste et prédateur, les opérateurs économiques du secteur privé ont développé deux stratégies. Certains, une minorité, se sont ralliés aux tenants

<sup>73</sup> BIALES C. & Alii, 1999, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, Ed. FOUCHER, Paris.

<sup>74</sup> PNUD-RDC, 2000, Op. Cit. pp 192-193

du pouvoir et se sont placés sous leur protection pour, semble-t-il, mieux agir. Opérant le plus souvent en marge de la légalité, une catégorie d'entre eux a animé un capitalisme sauvage et mafieux qui n'a pas vraiment servi les intérêts du pays".

Quant à l'importance de l'espace qu'occupe le secteur informel dans l'économie congolaise, le **renforcement des capacités des PME par la formation et l'appui financier, par l'assouplissement des taxes et règlement des contrats**, induira nécessairement la diminution de cet espace. Car, les congolais désireux d'opérer dans le secteur économique se trouveront devant le choix de rester dans l'informel ou de regagner le « secteur formel". Ceux qui chercheront à éviter certains coûts de transaction liés au secteur informel (par exemple, échange au marché parallèle) vont se tourner vers le secteur formel de production. Certaines activités comme de petite unité de production dans la confection (tailleurs), pourront rester dans l'informel. Tout l'informel ne pourra pas se transformer en entreprises ou usines formelles.

### ***Conclusion et pistes de réflexion***

A partir d'une part de différentes définitions de la pauvreté, précarité/pauvreté, pauvreté en terme psychologique subjective et objective (inégalités sociales), pauvreté en terme absolu (inégalités de revenus), pauvreté en terme des privations des capacités de fonctionnement et des capitaux fondamentaux (naturels, physiques, financiers, humains, sociaux), et d'autre part des causes qui ont conduit à la pauvreté des congolais, la meilleure stratégie consiste à transformer ces causes en objectifs positifs. En d'autres termes, il faut supprimer le déni des capacités dont souffrent les congolais.

Pour cela, la prise de conscience seule des causes qui ont conduit le pays à la situation catastrophique que nous connaissons aujourd'hui ne suffit. Il faut prendre le ferme engagement de:

- Prévenir les causes de la pauvreté:
- installer un Etat de droits qui protège les personnes et les biens des individus: liberté d'association, accès libre aux médiats, justice équitable.
- instaurer ou renforcer un cadre sain de développement des initiatives privées en initiant des espaces de confiance ou de rencontres des congolais: comités de quartiers, de communes, de villes, comités d'entreprises et représentants du pouvoir local, pour décider de l'organisation de leur devenir au niveau local: reconstruction du capital social guidée par "une participation communautaire soutenue par une communauté d'intérêts, de valeurs culturelles positives et par un sentiment de solidarité partagé et basé sur la confiance".
- Lutter contre la précarité, la vulnérabilité qui peut conduire à la pauvreté:
- instauration du salaire minimum (revenu minimum).
- protection des gagne-petit par une politique monétaire soutenue (sauve

garde du pouvoir d'achat) et la réduction ou l'assouplissement des taxes à l'importation pour le secteur de l'éducation, de la santé. Pour l'alimentation, accorder une grande priorité à l'amélioration des voies de desserte agricole.

- création des mécanismes de solidarité régionale et nationale en instaurant dans les lois et les faits un organisme paritaire (ONG, Etat, Organes internationaux) pour gérer les Services (programmes) Universels: dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation(sécurité alimentaire)... et dans le suivi des actions destinées aux personnes âgées, aux enfants et aux handicapés.
- surveillance des inégalités entre Hommes et Femmes, entre l'espace rural et l'espace urbain (infrastructures et aménagement du territoire), politique salariale bien définie.
- augmenter les revenus des congolais à au moins 2\$ par jour en stimulant la croissance des entreprises en adoptant des systèmes de crédits.
- pour une période limitée dans le temps et pour la visibilité immédiate des changements dans le développement, voir dans quelle mesure l'Organisme paritaire peut assurer et gérer la gratuité (avec une participation symbolique) de certains produits bien ciblés sans entrer en concurrence avec le secteur privé: médicaments de première nécessité, premières consultations médicales, fournitures scolaires pour les écoliers de la maternelle, des élèves du primaire et du secondaire... dans l'esprit des Services universels (couverture sociale) d'équité sociale et non de l'encouragement aux attitudes de dépendance.

Nous pouvons observer que les congolais, les différentes élites qui les "gouvernent", expriment la prise de conscience de l'ensemble des causes qui ont conduit à la destruction du tissu socio-économique. Mais en même temps, nous faisons le constat malheureux que l'ennemi des congolais ce sont des congolais eux-mêmes: ils ne parlent pas le même langage tout en clamant vouloir travailler pour l'intérêt national. Ce décalage entre le dire et le faire doit être supprimé en développant l'esprit coopératif de toutes les forces sociales, de tous les acteurs de développement (Etat, privés, monde associatif, populations bénéficiaires) à partir de la (re)construction du capital social congolais national et international.

Pour lutter contre la pauvreté des congolais aujourd'hui, il conviendrait d'augmenter l'offre des **capacités** minimale des services sociaux, en développant des stratégies d'urgence qui combleront le gap qui sépare la situation des congolais par rapport à ses voisins les plus proches (gratuité ciblée de certains services sociaux gérés par des organismes indépendants dans les domaines surtout de la santé et de l'éducation). Mesures qui doivent s'insérer dans une perspective de long terme à travers l'instauration des programmes universels, accessibles à tous les congolais de villes comme des campagnes.

L'encouragement de l'esprit d'entreprise devra se concrétiser à travers un certain nombre de mesures améliorant la formation pratique dans les domaines variés: agriculture, commerce, petites entreprises et industries, et

l'initiation de plusieurs formes de crédits aux jeunes surtout entrepreneurs.

Enfin, un avis tout à fait personnel que nous voudrions formuler pour tout congolais qui se sent appeler à jouer un rôle politique: il ne faut pas que la misère des gens, au lieu de constituer une force qui renforce les autorités à prendre les mesures ou des décisions courageuses pour leur propre survie politique parce que la population est loyale et soutienne les autorités qui rencontrent ses préoccupations, deviennent une occasion pour les élites à penser d'abord à elles-mêmes. Et n'oublions pas, comme dit la Soeur Emmanuelle, dans son dernier ouvrage "Richesse des pauvres, pauvreté des riches »: dans un monde zéro, il reste l'homme, l'homme en relation avec l'homme".

## *Bibliographie*

BANUE NATIONALE CONGOLAISE, Condensé de statistiques, différents n°, Kinshasa, 2000-2001.

BAYART J.F., *Africa in the World : a history of extraversion*, African Affairs, 2000, pp.217-267.

BAYART J.F., ELLIS S., HIBOU, B., *La criminalisation de l'état en Afrique*, Bruxelles, Editions Complexe, 167 p.

BEZY F., PEEMANS J.P., WAUTELET J.M., *Accumulation et sous-développement au Zaïre 1960-1980*, Presse Universitaire de l'UCL, Louvain-La-Neuve, 1981.

COLLIER P., *Greed and Grievance in Civil War*, World Bank, Washington D.C., 2000

DEHERDT T., *Surviving the transition/ Institutional aspects of economic regress*, thèse de doctorat, Anvers, UFSIA, juin 2000.

HYDEN G., *No shortcuts to progress*, Heinemann, London, 1984

IMF, *Democratic Republic of the Congo: Selected Issues and Statistical appendix*, Washington D.C., juillet 2001 voir [www.imf.org](http://www.imf.org)

KABOU A., *Et si l'Afrique refusait le développement?*, L'Harmattan, Paris, 1991

LUKUSA MUTAMBA F., *La faillite d'un ays; Déséquilibre macro-économique et ajustements structurels au Congo/Zaïre*, n° 37-38, Institut Africain-CEDAF, Bruxelles-Paris, L'Harmattan, 1999, 190 p. .

DEHERDT T & MARYSSE S., *Le secteur informel au Zaïre : (Sur)vie et pauvreté dans la période de transition*, Institut africain-Cedaf, L'Harmattan, Paris, 1996, 194 p.

MARYSSE S., *Balbutiements de la renaissance africaine ou somalisation? Enjeux économiques individuels, régionaux et internationaux d'une guerre*, dans MARYSSE S., REYNTJENS F.(éd.), *L'Afrique des Grands Lacs: annuaire 1998-1999*, L'Harmattan, Paris, 1999. 432p.

MATON J., *Zaïre: Vers une nouvelle stratégie de coopération? Rapport de synthèse et résumé*, AGCD-Bruxelles, 1994



MATON, J., VAN BAUWEL A., *Congo 1997-1999: La guerre des minerais et la fin temporaire des espoirs*, Gand, Document de travail Université de Gand, mai 1999

SELOWSKY A., *Finance et Développement*, IMF-World Bank, Washington D.C., 1992

TOLLENS E., *Food Security in Kinshasa, better than expected-in the war zones, worse than imagined*, draft working paper, Kuleuven, 2001.



Institut de Politique et de Gestion du Développement



Centre d'étude de la région des grands lacs d'Afrique



UNIVERSITEIT  
ANTWERPEN